



Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

9310^e séance

Mardi 25 avril 2023, à 18 h 30

New York

Provisoire

Présidente : M^{me} Evstigneeva (Fédération de Russie)

Membres :

Albanie	M ^{me} Dautllari
Brésil	M. de Almeida Filho
Chine	M. Zhang Jun
Émirats arabes unis	M ^{me} Nusseibeh
Équateur	M. Montalvo Sosa
États-Unis d'Amérique	M ^{me} Thomas-Greenfield
France	M ^{me} Broadhurst Estival
Gabon	M. Biang
Ghana	M. Agyeman
Japon	M. Ishikane
Malte	M ^{me} Frazier
Mozambique	M. Afonso
Suisse	M ^{me} Chanda
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 18 h 25.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

La Présidente (*parle en russe*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de l'Afrique du Sud, de l'Arabie saoudite, de Djibouti, de l'Égypte, de l'Éthiopie, du Soudan et du Soudan du Sud à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Volker Perthes, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan ; M^{me} Joyce Msuya, Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordinatrice adjointe des secours d'urgence au Bureau de la coordination des affaires humanitaires ; M^{me} Fatima Kyari Mohammed, Observatrice permanente de l'Union africaine auprès de l'Organisation des Nations Unies et M. Ismael Wais, Envoyé spécial de l'Autorité intergouvernementale pour le développement.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je souhaite chaleureusement la bienvenue au Secrétaire général, M. António Guterres, à qui je donne la parole.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis de dire quelques mots avant que mes collègues ne fassent leurs exposés.

Cela fait 10 jours que le Soudan est ravagé par un conflit meurtrier, malgré les appels au cessez-le-feu lancés de l'intérieur du pays et de l'étranger. Au moins 450 personnes ont été tuées, dont quatre membres de la famille des Nations Unies. Plus de 4 000 personnes ont été blessées et des dizaines de milliers ont fui leur foyer. Les informations en provenance de Khartoum font état d'une situation catastrophique. Les gens sont bloqués à l'intérieur de leurs maisons, terrifiés, avec des réserves de nourriture, d'eau, de médicaments et de carburant qui s'amenuisent. Les services de santé sont au bord de l'effondrement et, selon l'Organisation mondiale de la Santé, plusieurs hôpitaux sont utilisés par des groupes armés. Des affrontements armés sont signalés dans tout le pays. Des habitants des États du Nil Bleu et du Kordofan

septentrional, ainsi que du Darfour, ont fui leur foyer. Des réfugiés et des rapatriés sont arrivés au Tchad, en Égypte et au Soudan du Sud, et je remercie les Gouvernements de ces pays de leur aide.

La situation dont nous avons été témoins au cours de ces 10 jours de violence et de chaos est à fendre le cœur. L'idée d'une guerre totale prolongée est insupportable à envisager. Les sept pays limitrophes du Soudan ont tous été impliqués dans des conflits ou ont connu de graves troubles civils au cours de la dernière décennie. Ce pays est la porte d'entrée du Sahel, où l'insécurité et l'instabilité politique aggravent une situation humanitaire qui était déjà catastrophique. La pauvreté et la faim sont endémiques dans toute la région. L'urgence climatique, la crise mondiale du coût de la vie et les niveaux d'endettement qui montent en flèche ont de terribles conséquences. Dans certaines régions, l'aide humanitaire constitue le seul rempart contre la famine. La lutte pour le pouvoir au Soudan ne met pas seulement en péril l'avenir de ce pays. C'est une étincelle qui pourrait provoquer un embrasement au-delà des frontières, causant d'immenses souffrances pour les années à venir et entraînant des reculs en matière de développement de plusieurs décennies.

Les combats doivent cesser immédiatement. Nous devons tout mettre en œuvre pour rétablir la paix. J'appelle les parties au conflit, les généraux Abdel Fattah Al-Burhan et Mohamed Hamdan Dagalo, dit « Hemedti », les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide, à faire taire les armes. Il incombe aux dirigeants soudanais de donner la priorité absolue aux intérêts de leur peuple. Le conflit ne peut pas, et ne doit pas, être réglé sur un champ de bataille jonché de corps de Soudanais et de Soudanaises.

Le peuple soudanais a exprimé très clairement ses souhaits. Il veut la paix et le rétablissement d'un gouvernement civil grâce à une transition vers la démocratie. Les parties au conflit doivent respecter le cessez-le-feu de 72 heures négocié par les États-Unis et se rassembler pour instituer une cessation permanente des hostilités. Je demande instamment à tous les membres du Conseil, ainsi qu'aux autres États Membres et organisations régionales ayant une influence d'insister auprès d'elles pour qu'elles désamorcent les tensions et retournent immédiatement à la table de négociation.

Je félicite nos partenaires soudanais et internationaux, dont plusieurs sont ici présents aujourd'hui, qui œuvrent en faveur de la paix au Soudan. L'ONU a reconfiguré sa présence afin de protéger les membres de son personnel et leurs familles tout en restant sur place

et en apportant son appui à la population soudanaise. Les responsables de l'ONU au Soudan, sous la direction de mon représentant spécial, Volker Perthes, restent dans le pays.

Nous sommes en train de mettre sur pied un pôle à Port Soudan qui nous permettra de continuer à travailler avec nos partenaires pour appuyer la paix et atténuer les souffrances humanitaires. Un tiers de la population soudanaise avait besoin d'une aide humanitaire avant même la crise récente ; ce nombre n'a pu qu'augmenter fortement après les destructions des 10 derniers jours.

L'ONU est aux côtés de l'Union africaine, de l'Autorité intergouvernementale pour le développement et de ses partenaires régionaux et internationaux. Avant tout, nous sommes aux côtés du peuple soudanais et de ses espoirs et exigences de paix, de rétablissement d'un gouvernement civil et de transition démocratique.

La Présidente (*parle en russe*) : Je remercie le Secrétaire général de sa déclaration liminaire.

Je donne la parole à M. Perthes.

M. Perthes (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général. Je lui suis reconnaissant de ses paroles et de l'appui qu'il nous apporte sur le terrain.

Avant de commencer mon exposé factuel, je saisis cette occasion pour rendre hommage à toutes les femmes, tous les hommes et tous les enfants soudanais, y compris le personnel des Nations Unies et les travailleurs humanitaires, qui ont été tués ou blessés dans les combats au Soudan.

Depuis mon dernier exposé au Conseil, le 17 avril, mes efforts, ainsi que ceux des États Membres et des organisations régionales, ont tous principalement porté sur l'obtention de pauses humanitaires ou de cessez-le-feu entre les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide. Ces efforts n'ont donné que des résultats mitigés à ce jour, et la situation sur le terrain s'est très considérablement aggravée.

Fait positif, comme le Secrétaire général vient de le dire, un cessez-le-feu de 72 heures a été négocié par les États-Unis hier, le 24 avril. Jusqu'à présent, il semble tenir dans certaines régions. Cependant, des informations faisant état d'affrontements et de déplacements de contingents continuent également à nous parvenir. Les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide s'accusent mutuellement de violer le cessez-le-feu.

De manière générale, à Khartoum, les combats autour du Palais républicain, de l'aéroport international de Khartoum, du quartier général de l'armée, des bases des Forces

d'appui rapide et d'autres lieux stratégiques se poursuivent, voire s'intensifient dans certains cas. Les frappes aériennes et les bombardements intensifs se poursuivent également, en particulier à Bahri et à Omdurman, les deux villes partenaires autour de Khartoum, qui, avec Khartoum, forment Khartoum. L'aéroport de Khartoum serait désormais opérationnel, mais ses aires de trafic sont endommagées.

Les zones résidentielles proches du quartier général de l'armée et de l'aéroport font l'objet d'attaques persistantes. Des maisons, des magasins, des écoles, des installations d'eau et d'électricité, des mosquées, des hôpitaux et d'autres établissements de santé ont été endommagés ou sont maintenant entièrement détruits. Les signalements d'invasions de domicile et de pillages de maisons, de magasins et de voitures aux postes de contrôle sont monnaie courante. Les maisons et les voitures de citoyens soudanais, de membres du personnel des Nations Unies, de travailleurs humanitaires et de membres de la communauté diplomatique sont notamment pris pour cible.

Nous recevons également des signalements inquiétants de tentatives d'agressions sexuelles. Avec l'épuisement et la destruction des lignes d'approvisionnement, la crainte d'une augmentation de la criminalité s'accroît. Les informations faisant état de la libération de prisonniers des centres de détention de Khartoum aggravent ces craintes.

Dans l'État du Nord, le contrôle de l'aéroport de Merowe reste contesté. Le groupe de forces égyptiennes capturé par les Forces d'appui rapide, événement dont j'ai informé le Conseil lundi dernier, a été remis à l'Égypte en toute sécurité.

La situation au Darfour demeure instable.

Au Darfour septentrional, grâce à un cessez-le-feu local négocié par les autorités de l'État et l'administration autochtone, avec l'appui du Comité du cessez-le-feu permanent présidé par la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan, la violence a diminué pendant la période de l'Eïd al-Fitr. Le cessez-le-feu a été renouvelé, et il tient toujours.

Cependant, au Darfour occidental, en particulier à Geneina, près de la frontière tchadienne, les affrontements ont repris et des informations de plus en plus nombreuses et inquiétantes font état de tribus qui s'arment et prennent part aux combats.

Les hostilités se poursuivent à Nyala, au Darfour méridional, bien que des initiatives locales visant à engager un dialogue aient permis d'instaurer un calme relatif dans certaines localités.

Au Kordofan septentrional, des combats sporadiques ont lieu à El-Obeid. Dans l'État du Nil-Bleu, des affrontements intercommunautaires ont éclaté entre les communautés haoussa et founj en l'absence des forces de sécurité.

D'autres régions du Soudan, bien qu'épargnées par les affrontements armés, ressentent les répercussions des combats. Plusieurs d'entre elles accueillent désormais des milliers de déplacés, mais les itinéraires logistiques sont perturbés, ce qui entraîne des pénuries de carburant. Dans tout le Soudan, des augmentations considérables des prix des produits de première nécessité sont signalées. Par ailleurs, l'on signale de plus en plus souvent la présence de voleurs à main armée aux postes de contrôle sur certaines routes, qui dépouillent les civils fuyant les violences.

Les hostilités au Soudan ont engendré une catastrophe humanitaire dont les civils sont les premières victimes. À ce jour, l'on dénombre au moins 427 morts et jusqu'à 4 000 blessés. Ces chiffres sont des estimations prudentes, et ils augmentent à mesure que les combats se poursuivent. Étant donné que la situation humanitaire sera abordée par la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires, M^{me} Msuya Mpanju, dans son exposé, je n'entrerai pas davantage dans les détails.

La société civile et les réseaux locaux se mobilisent pour combler le vide de la réponse humanitaire. Plusieurs comités de résistance de quartier fournissent des soins de santé de base ou appuient la coordination des évacuations de civils des zones les plus touchées. Dans ce contexte de violence, les Soudanaises et Soudanais ordinaires continuent de démontrer le pouvoir de la solidarité et de la compassion.

Les deux parties belligérantes combattent au mépris des lois et des règles applicables en cas de guerre, attaquant des zones densément peuplées sans tenir compte des civils, des hôpitaux ou même des véhicules transportant les blessés et les malades. Je demande instamment aux deux parties de respecter les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire et d'assurer la protection des civils et des infrastructures civiles. Il faut permettre aux civils de quitter en toute sécurité les zones d'hostilités actives et d'accéder aux fournitures.

La sûreté et la sécurité du personnel, des locaux et des biens des Nations Unies, ainsi que des travailleurs humanitaires et médicaux, doivent être assurées.

Je poursuis mes échanges réguliers avec les généraux Al-Burhan et Hemedti pour les exhorter à cesser les hostilités et à permettre des pauses humanitaires. Le mécanisme trilatéral et le Quatuor pour le Soudan ont pu

négoier des pauses humanitaires à deux reprises. Chacune de ces pauses n'a duré que quelques heures. À l'occasion de l'Eïd al-Fitr, avec l'appui du Secrétaire général, nous avons pu persuader les généraux Al-Burhan et Hemedti de s'engager à observer une pause de trois jours, à partir du 21 avril. Cette pause a permis aux Soudanais de connaître un bref répit dans certaines zones de la capitale et du pays. Elle a également permis à l'ONU et à ses partenaires humanitaires d'évacuer leur personnel des zones directement touchées par les combats. Toutefois, la pause n'a pas été pleinement respectée, étant donné qu'il y a eu des attaques contre le quartier général, des tentatives de gagner du terrain, des frappes aériennes et des explosions en différents endroits de la capitale. En revanche, les cessez-le-feu négociés localement dans certaines parties du Darfour et d'autres régions tiennent, même s'ils sont précaires.

Il est fait état de la mobilisation de certaines tribus et de certains mouvements armés au Darfour, qui prennent parti pour l'un ou l'autre camp. Il s'agit d'une évolution dangereuse qui pourrait avoir un effet de contagion dans les pays voisins du Soudan. J'appelle une nouvelle fois toutes les communautés à rester neutres et à s'abstenir de prendre parti.

Les deux dirigeants ne se sont pas montrés capables d'adhérer totalement à un cessez-le-feu total ni d'en mettre un en œuvre. Les deux généraux continuent de se renvoyer des accusations et de revendiquer le contrôle des mêmes installations essentielles. Rien n'indique clairement que l'un ou l'autre soit prêt à négocier sérieusement, ce qui suggère que tous deux pensent qu'il est possible de remporter une victoire militaire. C'est un mauvais calcul. À mesure que les combats se poursuivront, l'ordre public s'effondrera encore davantage dans tout le pays et le commandement et le contrôle partiront en fumée. Le Soudan pourrait se fragmenter de plus en plus, ce qui aurait des conséquences désastreuses pour la région. Même si l'un des camps l'emporte, le Soudan perdra.

Malheureusement, comme nous n'avons pu obtenir de trêve ou de cessez-le-feu durable depuis le début des combats, l'ONU a pris la décision d'évacuer et de réinstaller le personnel des Nations Unies hors de Khartoum, du Darfour et d'ailleurs.

Je m'adresse aujourd'hui au Conseil depuis Port Soudan, où nombre de mes collègues et de nos partenaires des organisations non gouvernementales (ONG) sont arrivés hier dans ou avec un convoi des Nations Unies composé de près de 1 200 personnes, dont 744 sont des agents des Nations Unies et les membres de leur famille, des employés d'ONG internationales et les membres de leur famille et

du personnel diplomatique de plusieurs ambassades, tous réinstallés de Khartoum à Port Soudan. Cet après-midi, j'ai dit au revoir à 450 d'entre eux alors qu'ils embarquaient sur une frégate française qui devait les amener à Djedda pendant la nuit. Les autres seront évacués sur des navires commerciaux dans les deux prochains jours. Quelques fonctionnaires internationaux et les membres de leur famille sont toujours à Khartoum et n'ont pas été évacués pour diverses raisons. Nous continuons également de veiller à ce que notre personnel national puisse être réinstallé au besoin dans des zones sûres. Le personnel qui se trouvait au Darfour occidental et central a été soit évacué, soit réinstallé. D'autres réinstallations et évacuations sont prévues ou en cours. L'évacuation du personnel d'El-Fasher, au Darfour septentrional, n'a pas commencé, mais différentes options sont à l'étude, notamment avec la possibilité d'un appui fourni par des États Membres.

Je suis immensément reconnaissant aux États Membres qui ont aidé à faciliter ces mouvements, et nous comptons sur la poursuite de cette coopération pour les réinstallations et évacuations qu'il nous reste à effectuer.

Que ce soit clair : nos opérations de réinstallation et d'évacuation ne signifient pas que l'ONU soit en train d'abandonner le Soudan. Nous maintiendrons notre présence, bien que réduite, au Soudan, en nous concentrant sur les priorités immédiates, en coordination avec nos partenaires internationaux. Ces priorités sont un cessez-le-feu soutenu assorti d'un mécanisme de suivi, la reprise des négociations politiques et l'atténuation de la souffrance humaine. S'agissant du cessez-le-feu, une initiative a été lancée par les États-Unis, en partenariat étroit avec le Quatuor pour le Soudan et avec nous, dans le cadre d'un mécanisme trilatéral.

L'ONU et nos partenaires redoublent d'efforts pour que le cessez-le-feu provisoire de 72 heures tienne et débouche sur une cessation durable des hostilités et un retour aux négociations politiques. Les deux dirigeants militaires doivent respecter le cessez-le-feu et œuvrer à sa consolidation en une cessation permanente des hostilités, facilitée par un mécanisme. L'ONU est prête à apporter son soutien à cet égard. J'appelle également les États Membres qui ont une influence sur les parties belligères à appuyer ces efforts.

Des personnalités soudanaises comme l'ancien Premier Ministre Hamdok, des chefs d'entreprise, des figures politiques et des membres de la société civile se mobilisent contre la guerre et appellent à un appui à un cessez-le-feu et à la fourniture d'une aide humanitaire. Je travaille aussi en étroite coordination avec ces acteurs.

Le courage et la résilience de nos amis soudanais, notamment le personnel national et nos partenaires dans le pays, continuent de nous motiver. Toute la famille des Nations Unies s'emploiera inlassablement à mettre fin à la violence au Soudan et à rétablir l'espoir dans un avenir meilleur. L'engagement de l'Organisation en faveur du Soudan et de sa population demeure inébranlable.

La Présidente (*parle en russe*) : Je remercie M. Perthes de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Msuya.

M^{me} Msuya (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, de cette occasion de faire au Conseil un exposé sur la situation humanitaire désespérée qui règne au Soudan.

Tout d'abord, j'exprime ma plus profonde gratitude à tous mes collègues humanitaires et aux Soudanais eux-mêmes. Je les remercie de leurs efforts héroïques et de risquer leur vie pour aider autrui. Nous faisons absolument tout ce que nous pouvons afin de les soutenir dans cette période éprouvante. Ce qui se passe depuis le 15 avril est un cauchemar pour les citoyens ordinaires comme pour les travailleurs humanitaires. Les combats doivent cesser.

Même avant le 15 avril, les besoins humanitaires au Soudan étaient à un niveau record, un tiers de la population, soit le nombre vertigineux de 15,8 millions de personnes, ayant alors déjà besoin d'aide humanitaire. En outre, 4 millions d'enfants et de femmes enceintes et allaitantes souffraient de malnutrition et le pays comptait 3,7 millions de déplacés.

Non seulement ce conflit ne fera qu'augmenter ces besoins, mais il risque également de déclencher une nouvelle vague de problèmes humanitaires. Les combats entravent massivement les opérations d'aide, en plus de les mettre en péril. Une crise humanitaire est rapidement en train de virer à la catastrophe. Jusqu'à présent, plus de 400 personnes ont été tuées et plus de 3 700 ont été blessées. Au moins 20 hôpitaux ont été contraints de fermer parce qu'ils sont endommagés, parce qu'ils sont utilisés à des fins militaires ou parce qu'ils manquent de ressources. Les coupures de courant et les pénuries de carburant risquent de porter atteinte aux stocks de vaccins et aux réserves d'eau, ce qui serait de nature à favoriser la propagation de maladies. Il y a de nombreux signalements de cas de violence sexuelle et fondée sur le genre. Nous appelons toutes les parties à protéger l'ensemble des femmes et des filles de tels crimes. Leurs répercussions sur la santé mentale et le bien-être psychologique, en particulier chez les enfants, sont inimaginables.

La communauté humanitaire n'est pas épargnée. Nous avons perdu cinq des nôtres. Des travailleurs humanitaires ont été agressés chez eux, passés à tabac et tenus en joue. Des entrepôts, des bureaux et des véhicules ont été attaqués, pillés ou saisis. La situation est extrêmement dangereuse et alarmante.

Notre engagement aux côtés du peuple soudanais reste entier. Nous avons peut-être été contraints de réduire notre présence dans les zones où l'intensité des combats atteint des sommets, mais qu'on ne s'y trompe pas : nous ne comptons pas quitter le Soudan. Une équipe de direction des activités humanitaires demeurera dans le pays, basée à Port Soudan, pour organiser les opérations. Dans la mesure du possible, les opérations d'aide se poursuivront, grâce au dévouement des travailleurs humanitaires, y compris nos partenaires locaux. Ensemble, nous continuerons d'accomplir notre mission, constamment et partout dès lors que cela sera faisable, en particulier dans les domaines de la santé et de la nutrition.

Nous réfléchissons à des moyens de reconstituer nos stocks afin de pouvoir acheminer une aide à nos partenaires à Port Soudan et ailleurs dès que les conditions de sécurité le permettront. Nous sommes en train d'activer un centre à Nairobi pour soutenir l'action rapide, et nous nous préparons à voir affluer des réfugiés dans les pays de la région.

On nous a signalé que des dizaines de milliers de personnes étaient arrivées en République centrafricaine, au Tchad, en Égypte, en Éthiopie et au Soudan du Sud. Je remercie les pays qui accueillent des personnes fuyant les combats intenses. Il est essentiel que les frontières restent ouvertes. Nous nous efforçons également de redistribuer les sommes récemment allouées par le Fonds central pour les interventions d'urgence et le fonds humanitaire pour le Soudan, et nous continuerons de collaborer avec les partenaires locaux, y compris les réseaux de la société civile, pour atteindre ceux qui en ont le plus besoin.

Le droit international humanitaire est sans équivoque. Toutes les parties au conflit doivent respecter les civils et les infrastructures civiles, en s'efforçant systématiquement de les épargner. Cela suppose notamment de permettre aux civils de quitter en toute sécurité et de leur plein gré les zones d'affrontement. Les parties doivent respecter les travailleurs et les biens humanitaires et faciliter les opérations de secours, et elles doivent également respecter le personnel, les installations et les transports médicaux.

Ce dont le peuple soudanais a besoin, et ce dont nous avons besoin pour lui venir en aide, est un cessez-le-feu

immédiat et un règlement durable de la crise. Nous comptons sur les membres du Conseil pour déployer des efforts inlassables à cette fin.

La Présidente (*parle en russe*) : Je remercie M^{me} Msuya de son exposé.

Je donne la parole à M^{me} Mohammed.

M^{me} Mohammed (*parle en anglais*) : Je tiens en premier lieu à féliciter la Fédération de Russie de son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois d'avril et à vous remercier, Madame la Présidente, d'avoir invité l'Union africaine à prendre la parole à ce moment crucial. Je tiens également à remercier le Secrétaire général, le Représentant spécial du Secrétaire général Perthes et M^{me} Joyce Msuya de leurs exposés. Je me réjouis par ailleurs d'entendre l'exposé de l'Envoyé spécial de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), M. Ismael Wais.

J'ai l'honneur de donner lecture de la déclaration suivante au nom du Président de la Commission de l'Union africaine, S. E. M. Moussa Faki Mahamat, qui n'a malheureusement pas pu se joindre à nous aujourd'hui :

« Le rôle joué par l'Union africaine, qui est venue en aide aux acteurs nationaux soudanais, a abouti à l'accord de transition d'août 2019. Cet accord a permis d'instaurer une stabilité relative pendant deux ans, notamment grâce à la signature de l'Accord de paix de Djouba avec les groupes armés soudanais en 2020. Durant cette période, le Soudan a également été retiré de la liste des États qui parrainent le terrorisme établie par les États-Unis, et il a repris sa place au sein de la communauté internationale. En outre, des décisions clefs sur l'allègement de la dette et l'aide économique et au développement ont été prises après des décennies de sanctions contre le pays, ce qui a permis de jeter les bases d'un pays stable et prospère.

Cependant, le coup d'État d'octobre 2021 a mis fin à la transition civile et a contraint le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine à suspendre la participation du Soudan à toutes les activités de l'Union. Il convient de rappeler que le Président s'est rendu au Soudan à cinq reprises depuis le coup d'État d'octobre 2021 pour dialoguer avec les acteurs militaires et civils afin de leur faire comprendre qu'il est urgent de parvenir à un accord en vue de rétablir un gouvernement civil et d'achever la période de transition par la tenue d'élections législatives.

Depuis le début de la spirale de violence le 14 avril, l'Union africaine a publié une déclaration appelant à une désescalade urgente, à un cessez-le-feu et à la reprise des négociations. De son côté, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine a organisé une réunion d'urgence pour examiner l'évolution inquiétante de la situation au Soudan, et il a notamment exigé à cette occasion que les parties soudanaises s'engagent en faveur d'un règlement pacifique et du dialogue. Le Conseil a également chargé le Président de la Commission de l'Union africaine d'user de ses bons offices pour engager un dialogue avec les belligérants.

C'est également dans cet esprit que le Président a convoqué et présidé une réunion urgente de haut niveau au niveau mondial le 20 avril, à laquelle ont été invités le Secrétaire général de l'ONU, l'IGAD en tant qu'organisme régional, la Ligue des États arabes, l'Union européenne, les cinq membres permanents du Conseil de sécurité, les trois membres africains du Conseil de sécurité, les pays voisins du Soudan, ainsi que l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, le Qatar et la Norvège. Les participants se sont mis d'accord, entre autres, sur les conclusions suivantes.

Les participants ont condamné la violence et appelé à un cessez-le-feu humanitaire immédiat pour que la population puisse célébrer l'Éid al-Fitr, en vue d'ouvrir la voie à un cessez-le-feu plus permanent. Ils ont exigé que les belligérants mettent en place des couloirs humanitaires et garantissent un accès humanitaire sans entrave pour répondre aux besoins urgents et immédiats de la population, y compris par la remise en état et l'utilisation civile des infrastructures de base critiques, en particulier les services d'approvisionnement en eau et en électricité. Ils ont également exigé le respect de la sécurité du personnel diplomatique et humanitaire et la réouverture des infrastructures de transport critiques, notamment l'aéroport international de Khartoum.

Les participants ont également appelé à la reprise urgente du processus politique, en s'appuyant sur le dialogue et la négociation, en vue de mettre en place un gouvernement civil inclusif. Ils ont fermement rejeté toute forme d'ingérence extérieure. Les participants se sont également engagés à collaborer et à coordonner et harmoniser leur action commune et, à cet égard, ils ont demandé que la composition du mécanisme trilatéral, sous

la direction du Président de la Commission de l'Union africaine, soit élargie pour inclure la Ligue des États arabes, l'Union européenne, la troïka et les acteurs bilatéraux, afin d'établir immédiatement un dialogue avec les dirigeants des Forces armées soudanaises et des Forces d'appui rapide, ainsi que d'autres parties prenantes. Le mécanisme élargi devrait se réunir dans les prochains jours pour débattre des mesures pratiques à prendre dans l'immédiat sur les questions liées à la cessation envisagée des hostilités, qui est liée à l'accès humanitaire, ces deux volets étant prioritaires avant que d'autres mesures puissent être prises.

Tout cela repose sur les principes directeurs de l'Union africaine, à savoir qu'aucune action militaire ne peut régler cette crise et que tout processus politique acceptable doit être inclusif et contrôlé par les Soudanais et doit avoir permis de réaliser récemment des avancées importantes. Nous réaffirmons également notre ferme rejet de toute ingérence étrangère dans ce qui est déjà une crise dangereuse pour le Soudan, la région et le continent, ainsi que pour les millions de civils innocents touchés. Je souhaite par ailleurs rappeler que les participants à la réunion du 20 avril ont pris la décision unanime de charger l'Union africaine et l'ONU de coordonner l'action internationale concernant le Soudan pour mettre fin d'urgence à la violence et à la déstabilisation du pays, de la région et du continent.

Il existe un risque réel d'embrasement régional et même d'internationalisation de ce conflit. Tous les ingrédients sont réunis. Cela s'est produit il y a 11 ans en Libye, à la frontière nord du Soudan, et les conséquences continuent d'être ressenties dans la région à ce jour. Il est donc indispensable que la communauté internationale s'exprime d'une seule voix et en coordination avec l'Union africaine.

Je tiens également à souligner l'importance du rôle de l'IGAD, qui est essentiel en vue d'amener les parties soudanaises à la table des négociations et d'encourager un dialogue pacifique. À cet égard, l'Union africaine attend avec intérêt la visite que doit effectuer la mission de médiation de haut niveau de l'IGAD au Soudan et se déclare prête à contribuer à faciliter cette visite, qui constituera une contribution importante à l'action menée actuellement par l'ensemble de la communauté internationale.

Dans une perspective plus large, l'Union africaine reste profondément préoccupée par les conséquences que cette situation dangereuse pourrait avoir sur le processus politique global, qui a récemment franchi des étapes importantes malgré les difficultés auxquelles il était confronté. Il est essentiel que les parties soudanaises ne perdent pas de vue l'objectif central qui consiste à créer un gouvernement civil largement représentatif, dirigé par un premier ministre nommé par consensus, afin d'assurer la transition vers un nouveau régime démocratique au Soudan. Nous devons tirer pleinement parti du partenariat stratégique entre nos deux organisations, l'Union africaine et l'ONU, ainsi qu'avec les acteurs régionaux, pour renforcer encore la coordination sur les différents aspects afin d'optimiser et de maximiser l'efficacité de cet appui et ses effets positifs.

Enfin, je réitère l'appel à la désescalade ainsi qu'à la mise en œuvre et au respect total du cessez-le-feu pour faciliter les efforts en cours, lancé par le Secrétaire général à tous les belligérants. Nous ne devons pas perdre de vue les personnes les plus touchées par ce conflit qui s'envenime, à savoir le peuple soudanais. Nous devons rester mobilisés. L'Union africaine continuera à suivre de près la situation et à tenir le Conseil dûment informé. »

La Présidente (*parle en russe*) : Je remercie M^{me} Mohammed de son exposé.

Malheureusement, la connexion vidéo avec M. Ismael Wais, de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, a été interrompue.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie tout d'abord le Représentant spécial du Secrétaire général Volker Perthes, la Sous-Secrétaire générale Joyce Msuya et l'Observatrice permanente de l'Union africaine auprès de l'Organisation des Nations Unies, Fatima Mohammed. Je remercie aussi, en son absence, l'Envoyé spécial Ismael Wais, que j'espère que nous entendrons. Je voudrais commencer par saluer l'action du Représentant spécial, qui œuvre sans relâche, ainsi que le travail qu'accomplissent l'équipe de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan et les organismes des Nations Unies et des organisations non gouvernementales chargés de la mise en œuvre sur le terrain. Nous sommes très soulagés que l'opération d'évacuation et de réinstallation des travailleurs internationaux et des fonctionnaires de l'ONU ait été

menée à bien, et nous remercions le Représentant spécial et ses équipes de leur mobilisation et de leur dévouement en faveur du Soudan. Nous exprimons nos condoléances pour nos collègues qui ont perdu la vie. Pour ce qui est du Royaume-Uni, nous avons mené une opération d'évacuation du personnel de l'Ambassade du Royaume-Uni le 23 avril, et nous avons commencé aujourd'hui à évacuer par avion les ressortissants britanniques. Nous tenons à remercier nos partenaires internationaux de leur coopération dans ce cadre. Notre priorité reste la sécurité de tous les ressortissants britanniques au Soudan et la fourniture d'une aide à ceux qui en ont besoin.

Le Royaume-Uni condamne sans équivoque les affrontements militaires qui se poursuivent dans l'ensemble du Soudan. Nous nous faisons l'écho des appels à la paix lancés par le Secrétaire général, et nous demandons en particulier que cessent les attaques prenant pour cible les civils et les travailleurs humanitaires. Des centaines de personnes sont mortes et des milliers d'autres blessées, ce qui vient s'ajouter aux besoins humanitaires criants dans tout le pays. Nous nous félicitons du cessez-le-feu de 72 heures négocié hier par les États-Unis, mais nous trouvons préoccupant qu'une fois de plus, les parties n'aient pas respecté leurs engagements. Nous engageons les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide à instaurer immédiatement un cessez-le-feu durable dans tout le pays – nous sommes d'ailleurs en contact direct avec les dirigeants de ces deux forces – afin de mettre fin à la violence et d'apaiser les tensions. Nous prions les deux parties à garantir l'accès humanitaire, à respecter les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire et à assurer la protection des civils et du personnel humanitaire et médical. Nous saluons et encourageons la poursuite des initiatives régionales et diplomatiques, y compris celles présentées aujourd'hui. Nous continuerons à travailler avec tous les membres du Conseil de sécurité et avec le Secrétaire général pour que le Conseil appuie les efforts déployés pour parvenir à une cessation des combats, à un cessez-le-feu permanent et à un règlement politique.

Enfin, nous sommes solidaires du peuple soudanais dans sa quête d'un avenir pacifique et démocratique.

M^{me} Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général Guterres, le Représentant spécial Perthes et la Sous-Secrétaire générale Msuya de leurs exposés instructifs, et je tiens à remercier tout particulièrement le Représentant spécial des efforts qu'il a déployés au cours du week-end pour tenter de mettre fin au carnage et aux combats. Je salue également la participation à la présente séance de l'Observatrice permanente de l'Union africaine auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Il va sans dire que nous sommes déçus que le Conseil de sécurité ne se soit pas réuni plus tôt pour débattre de cette crise, car la situation au Soudan exige une attention urgente. Le peuple soudanais a réclamé notre attention, et les travailleurs humanitaires ont besoin de nous entendre. La présente séance doit elle aussi exiger l'attention des Forces armées soudanaises et des Forces d'appui rapide, car notre message aujourd'hui est clair : les combats doivent prendre fin immédiatement et, comme le Secrétaire général vient de le demander instamment, les tueries doivent cesser. Les États-Unis condamnent catégoriquement la poursuite des violences entre les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide. Nous leur demandons d'honorer le dernier engagement qu'elles ont pris de mettre en œuvre et de respecter un cessez-le-feu de 72 heures, qui a débuté le 24 avril à minuit. Nous appelons également les parties au conflit à collaborer avec les partenaires régionaux et internationaux et les parties prenantes civiles soudanaises. Ensemble, ils devraient mettre sur pied un comité chargé de superviser la négociation, la conclusion et la mise en œuvre d'une cessation permanente des hostilités au Soudan, ainsi que des arrangements humanitaires.

Les États-Unis appuient fermement les efforts diplomatiques que continuent de déployer l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), la Ligue des États arabes et la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) pour régler cette crise. Nous nous félicitons également du communiqué issu de la session ministérielle extraordinaire sur le Soudan, qui s'est tenue le 20 avril et à laquelle ont participé l'ONU, l'IGAD, la Ligue des États arabes, les cinq membres permanents du Conseil de sécurité et des partenaires voisins et régionaux. Il ne s'agit pas là de messages isolés, mais de la communauté internationale s'exprimant d'une seule et même voix, et il est temps que les chefs militaires soudanais entendent notre appel collectif.

En un peu plus d'une semaine seulement – et nous l'avons déjà entendu à maintes reprises – les violences entre les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide ont coûté la vie à plus de 420 civils, fait des milliers de blessés, mis en danger la vie des Soudanais et des Soudanaises, des diplomates et des travailleurs humanitaires, et forcé des milliers de personnes à quitter leur foyer. Nous sommes également très préoccupés par les informations de plus en plus nombreuses faisant état d'agressions sexuelles et d'autres agressions physiques contre des civils. Les forces de sécurité rivales doivent respecter le droit international. Elles doivent s'engager immédiatement à assurer la sûreté, la sécurité et la

protection des civils, des missions et du personnel diplomatiques, du personnel et des installations des Nations Unies, ainsi que du personnel humanitaire et médical, notamment en veillant à ce que les ressortissants étrangers puissent quitter le pays en toute sécurité. Nous sommes également extrêmement préoccupés par la situation des millions de Soudanais ayant besoin d'une aide humanitaire cruciale. Selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, les besoins humanitaires au Soudan atteignaient déjà des niveaux record avant la récente flambée de violence. Des opérations humanitaires destinées à sauver des vies humaines ont été perturbées par les attaques contre le personnel et les bureaux, véhicules, équipements et stocks de nourriture destinés à l'aide humanitaire. Les civils commencent à manquer de nourriture, d'eau, de carburant et d'autres fournitures indispensables à leur survie, et nombre d'entre eux ont besoin de recevoir des soins médicaux de toute urgence. C'est pourquoi il est nécessaire de garantir un accès humanitaire immédiat, complet, sûr, sans entrave et durable à toutes les personnes qui en ont besoin.

Outre la mort de centaines de civils, la violence a également coûté la vie à trois membres du personnel du Programme alimentaire mondial (PAM) et à un membre du personnel de l'Organisation internationale pour les migrations au Soudan, et nous partageons le deuil de leurs familles et de leurs collègues. La suspension des activités du PAM aura des conséquences directes sur beaucoup d'autres personnes, mais l'ONU n'a malheureusement pas eu le choix. Des diplomates, y compris un convoi diplomatique États-Unis d'Amérique, ont été attaqués et notre ambassade a été touchée par des tirs directs et indirects. De tels actes sont dangereux, irresponsables et scandaleux. Comme nous le savons tous, nous n'avons cessé de demander aux forces de sécurité de protéger le personnel et les installations diplomatiques, ainsi que les infrastructures civiles et humanitaires, conformément à l'obligation qui incombe au Soudan en vertu de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques.

Enfin, je tiens à réaffirmer que quiconque, y compris les acteurs militaires et politiques, tente de saper ou de retarder les progrès démocratiques du Soudan, devra répondre et répondra de ses actes. Il en sera de même pour toutes les personnes responsables de violations du droit international humanitaire et de violations des droits de l'homme ou d'atteintes à ces droits. Les États-Unis sont solidaires du peuple soudanais. Nous sommes solidaires des travailleurs humanitaires qui s'efforcent encore de fournir de l'aide. Comme nous l'avons dit à maintes reprises aux forces de sécurité soudanaises, il est temps de déposer les armes et d'ouvrir le dialogue.

M. Zhang Jun (Chine) (*parle en chinois*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général Guterres de sa déclaration liminaire. Je remercie également de leurs exposés l'Ambassadrice Mohammed, Observatrice permanente de l'Union africaine auprès de l'Organisation des Nations Unies, qui s'est exprimée au nom du Président de la Commission de l'Union africaine, ainsi que le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Perthes, et la Sous-Secrétaire générale, M^{me} Msuya.

Le conflit armé qui a éclaté récemment au Soudan a fait un grand nombre de victimes civiles et endommagé des infrastructures. En tant que bon ami et partenaire du Soudan, la Chine déplore la résurgence des troubles dans le pays et appelle les deux parties au conflit à donner la priorité aux intérêts du pays et de son peuple et à cesser immédiatement les hostilités afin d'éviter une nouvelle escalade de la situation. Nous avons pris note de ce que les deux parties au conflit se sont engagées à respecter un cessez-le-feu de 72 heures à compter du 25 avril. Nous espérons qu'elles pourront faire en sorte que le cessez-le-feu humanitaire soit pleinement mis en œuvre, que les civils soient effectivement protégés, que la sûreté des institutions, du personnel et des missions diplomatiques étrangers dans le pays soit assurée et que la sécurité et le soutien logistique soient garantis pour la fourniture de l'aide humanitaire et l'évacuation et la réinstallation du personnel.

Je saisis cette occasion pour remercier toutes les parties concernées de l'aide et du concours qu'elles ont apportés pour l'évacuation et la réinstallation du personnel chinois. La Chine félicite l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), la Ligue des États arabes et les autres organisations et pays concernés de la région du rôle essentiel qu'ils jouent dans la gestion de la situation au Soudan. Nous nous félicitons de la réunion d'urgence que l'Union africaine a tenue le 20 avril et du communiqué qui a été publié à cette occasion. L'IGAD a demandé aux dirigeants du Soudan du Sud, du Kenya et de Djibouti de mener une médiation, et nous espérons qu'ils pourront se rendre au Soudan dès que les conditions de sécurité le permettront. Nous saluons également les efforts déployés par le Secrétaire général et l'équipe des Nations Unies, et nous encourageons l'ONU à poursuivre sa coopération avec l'Union africaine, l'IGAD, la Ligue des États arabes et d'autres organisations régionales en vue de créer des synergies. Le 15 avril, le Conseil de sécurité a publié une déclaration à la presse (SC/15257) sur la situation au Soudan, envoyant un message clair dans lequel il appelle à un cessez-le-feu et à la tenue des pourparlers de paix. Lorsqu'il examinera les prochaines

mesures à prendre concernant la situation au Soudan, le Conseil devra écouter et respecter pleinement les avis de ses membres africains et d'organisations régionales telles que l'Union africaine et l'IGAD.

Le Soudan est un pays important dans la Corne de l'Afrique. Si le conflit actuel se prolonge et s'aggrave, il ne fait aucun doute que les risques de débordement augmenteront, ce qui n'est pas dans l'intérêt du Soudan et mettra en péril la paix et la sécurité régionales. Pour le moment, la priorité est de faciliter la cessation immédiate des hostilités, d'exhorter les deux parties au conflit à régler leurs différends par le dialogue et de remettre le processus politique, le développement socioéconomique et l'ordre social sur les rails. Les causes des troubles que connaît actuellement le Soudan méritent une réflexion approfondie. La communauté internationale doit respecter la souveraineté et l'appropriation nationales du Soudan et l'aider à explorer des arrangements constitutionnels adaptés à son contexte. Les solutions imposées de l'extérieur et les calendriers fixés de manière arbitraire risquent d'être contre-productifs. Le communiqué publié le 20 avril à la suite de la réunion d'urgence de l'Union africaine condamne à nouveau toute forme d'ingérence extérieure dans les affaires intérieures du Soudan, ce qui est très important. La communauté internationale doit tenir compte des préoccupations du Soudan et des pays de la région.

Pour terminer, je tiens à réaffirmer que la Chine soutient fermement la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale du Soudan, et espère que le pays mettra rapidement un terme à ce conflit et reviendra sur le chemin de la paix, de la stabilité et du développement national.

M^{me} Broadhurst Estival (France) : Je remercie le Secrétaire général, le Représentant spécial Volker Perthes, ainsi que la représentante de l'Union africaine et la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordinatrice adjointe des secours d'urgence au Bureau de la coordination des affaires humanitaires pour leurs interventions. J'insisterai pour ma part sur cinq points.

Tout d'abord, la situation sur le terrain. Elle est dramatique. Les combats ont fait plus de 450 morts et 4000 blessés depuis le 15 avril, bilan sans doute largement sous-estimé. Nous condamnons ces violences indiscriminées. Les civils, le personnel humanitaire, les hôpitaux et les agents des Nations Unies ne doivent jamais constituer des cibles. Les pillages d'entrepôts d'aide humanitaire doivent également cesser et les responsables de ces violations devront rendre des comptes. Face

à l'urgence, nous avons évacué la communauté française, ainsi que des ressortissants de 42 nationalités différentes. Nous remercions les autorités de Djibouti de leur aide et nous continuons à travailler avec les Nations Unies pour la poursuite de leurs opérations d'évacuation. La priorité aujourd'hui est de respecter le cessez-le-feu humanitaire accepté par les deux parties. L'interruption des combats est en effet indispensable pour que les civils trouvent refuge et pour répondre à l'urgence, avec la mise en place de couloirs humanitaires. La France, avec ses partenaires de l'Union européenne, n'a jamais cessé de répondre aux besoins humanitaires de la population soudanaise. L'aide globale de l'Union européenne, de près de 600 millions d'euros depuis 2013, avait déjà été rehaussée en février dernier de 44 millions à 73 millions d'euros, et nous continuerons d'y prendre toute notre part.

Ce cessez-le-feu immédiat devra être consolidé. Nous sommes prêts à accompagner ces efforts avec les acteurs régionaux et avec l'ensemble des acteurs internationaux, y compris l'ONU. L'action du Conseil de sécurité est complémentaire des efforts de l'Union africaine, de l'Autorité intergouvernementale pour le développement et de la Ligue des États arabes. Une action collective et coordonnée est indispensable compte tenu des risques pour l'unité du pays, mais également pour la stabilité de l'ensemble de la région. Cette crise menace toujours plus l'espoir qui a été suscité par la révolution de 2019. C'est en effet un revers dramatique dans le processus de paix et la transition vers un gouvernement civil. La France est préoccupée par l'engrenage des violences à l'échelle nationale et la mobilisation des groupes armés selon des affiliations communautaires. Nous appelons l'ensemble des forces politiques soudanaises à ne pas prendre part aux combats. Nous condamnons toute tentative d'ajouter à l'instabilité actuelle, que ce soit à l'initiative des forces d'anciens régimes ou d'acteurs étrangers. La communauté internationale ne soutiendra pas un fait accompli issu des armes.

La France exprime sa solidarité avec le peuple soudanais. Je rends ici hommage au courage de la société civile soudanaise. Je pense à tous ceux qui sont pris au piège des combats, mais qui continuent à s'entraider. Je pense aussi aux efforts de médiation des associations, des partis politiques et des autorités locales. Le temps venu, toutes les forces politiques devront s'engager dans un processus pacifique et inclusif dans l'intérêt de l'ensemble des Soudanais. Il est important que le Conseil s'exprime et qu'il apporte tout son soutien aux initiatives de l'Union africaine et de la région.

M^{me} Nusseibeh (Émirats arabes unis) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier tous nos intervenants

du jour de leurs déclarations qui donnent à réfléchir. Je remercie tout particulièrement le Représentant spécial Perthes de nous avoir fait le point de la situation, et je me joins aux autres orateurs pour exprimer notre espoir que les membres de l'équipe des Nations Unies tiennent le coup et soient en sécurité dans des circonstances aussi difficiles. Je me joins aussi à toutes les personnes qui lui ont exprimé leur reconnaissance pour ses efforts opiniâtres, et j'adresse les condoléances des Émirats arabes unis aux familles de nos collègues de l'ONU qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions.

À l'instar de nombreux pays dans le monde, les Émirats arabes unis s'emploient à mettre d'urgence en sécurité leurs citoyens et ceux d'autres nations depuis le déclenchement du conflit le 15 avril. À ce jour, nous avons évacué des ressortissants de 19 pays de Khartoum vers Port Soudan, et, en collaboration avec l'Égypte, nous avons contribué à assurer le retour en toute sécurité de soldats égyptiens qui se trouvaient au Soudan. Cependant, alors que nous concentrons nos efforts sur l'évacuation des citoyens internationaux et des diplomates, nous ne devons pas oublier les personnes qui sont restées sur place. La sécurité des civils soudanais constitue une priorité tout aussi importante pour les Émirats arabes unis. Nous pleurons les 427 vies humaines déjà perdues dans ce conflit. En l'absence de données sur le terrain, il est fort possible que ce chiffre soit beaucoup plus élevé, comme vient de le dire le Représentant spécial Perthes dans son exposé.

Il est aujourd'hui plus important que jamais de mettre fin aux hostilités et de maintenir le cessez-le-feu de 72 heures qui a pris effet la nuit dernière à minuit. L'accord négocié par les États-Unis ouvrira la voie à l'acheminement d'une aide humanitaire indispensable, mais nous avons également besoin d'assurances quant à la mise en œuvre intégrale de l'accord par toutes les forces sur le terrain, ce qui, d'après les informations recueillies sur place, demeure problématique.

Nous saluons l'action menée par les dirigeants de la région en faveur de la désescalade, et nous devons maintenir cette dynamique. Dans leurs déclarations de la semaine dernière, l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et la Ligue des États arabes ont lancé un appel énergique au cessez-le-feu. Tandis que les acteurs régionaux et internationaux œuvrent de concert pour aider le Soudan, nous devons tous et toutes nous attacher à prévenir une éventuelle contagion à l'échelle régionale. Nous devons veiller à ce que l'action du Conseil de sécurité soit en phase avec ces efforts essentiels et les consolide. La régionalisation du conflit ne fera qu'aggraver une situation déjà désastreuse.

Nos intervenants d'aujourd'hui ont également souligné la situation critique dans laquelle se trouvent des millions de Soudanaises et de Soudanais. Khartoum est sous un déluge de feu, et la vie y est devenue insoutenable. Sans eau ni nourriture, et avec un approvisionnement en électricité et une connectivité peu fiables, les habitants fuient désespérément pour se mettre à l'abri. Pendant ce temps, les combats se poursuivent sans relâche dans d'autres régions du pays, entraînant de nouveaux déplacements de population. La crise entrave les opérations d'aide dont dépendent près de 10 millions de Soudanaises et de Soudanais, et elle empêche les organismes d'aide de répondre aux besoins des personnes nouvellement déplacées.

Près d'un tiers des installations médicales du Soudan sont désormais hors service, tandis que d'autres sont la cible de tirs ou font l'objet de pillages. Cela illustre les conditions dangereuses dans lesquelles se retrouvent les professionnels de la santé soudanais. Je voudrais saluer ici les efforts héroïques des personnes qui continuent de mener leur action salvatrice, et je demande que leur protection soit pleinement garantie pendant qu'elles accomplissent ces activités indispensables. Nous sommes par ailleurs extrêmement préoccupés par les informations qui nous parviennent aujourd'hui selon lesquelles les techniciens ne peuvent pas accéder au laboratoire national de santé publique du Soudan pour y mettre en sécurité des matières biologiques potentiellement dangereuses. Nous demandons aux parties de permettre à l'Organisation mondiale de la Santé et aux responsables locaux de la santé publique d'accéder librement à ces matières afin de les sécuriser et d'en vérifier l'innocuité. Le personnel humanitaire et diplomatique est en danger. Cinq travailleurs humanitaires soudanais ont été tués depuis le début des violences. Ces dernières 24 heures, un fonctionnaire de l'Ambassade d'Égypte à Khartoum, Mohamed El-Gharawi, a également perdu la vie. Nous présentons nos condoléances à l'Égypte à la suite de cette perte. En outre, nous condamnons sans réserve ces actes et adressons nos condoléances à toutes les familles endeuillées au Soudan, aujourd'hui et dans les jours à venir.

Les Émirats arabes unis prennent des mesures concrètes pour remédier à la situation humanitaire urgente sur le terrain et pour fournir une aide à l'évacuation à tous ceux qui en font la demande. Dans l'immédiat, nous apportons une aide humanitaire d'urgence de 50 millions de dollars. Accordant la priorité aux plus vulnérables, notamment les femmes et les enfants, ainsi que les personnes malades et âgées dans le cadre des évacuations, les Émirats arabes unis continueront de fournir

une assistance en matière de soins et d'hébergement aux personnes évacuées qui arrivent dans notre pays.

Nous restons également très impliqués dans les efforts qui sont déployés pour calmer la situation sur le terrain. Aux côtés de nos partenaires, notamment l'Union africaine, l'IGAD, la Ligue des États arabes, le Quatuor – Arabie saoudite, Émirats arabes unis, États-Unis et Royaume-Uni –, l'Union européenne et les pays voisins du Soudan, nous continuerons d'appuyer tous les efforts déployés en faveur de la désescalade et du dialogue, comme nous le faisons depuis deux semaines.

En conclusion, la stabilité ne naîtra pas de la violence. Au contraire, les combats provoqueront de nouvelles souffrances insupportables et feront un plus grand nombre de victimes. Il n'y aura pas de victoire militaire dans le conflit, et seuls les civils soudanais en paieront le prix. C'est pourquoi tous les acteurs – régionaux, nationaux et internationaux – doivent unir leurs efforts et demeurer résolus dans leurs appels à un cessez-le-feu permanent en vue de mettre un terme à la crise. Nous appuyons les efforts menés par le Secrétaire général à cet égard, et nous continuerons d'œuvrer sans relâche pour mettre fin au conflit.

M. Ishikane (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général Guterres et l'Organisation des Nations Unies de l'action déterminée qu'ils mènent sur le terrain. Je remercie également de leurs exposés le Représentant spécial Perthes, la Sous-Secrétaire générale Msuya et l'Observatrice permanente de l'Union africaine, M^{me} Mohammed. J'adresse mes sincères condoléances aux familles des personnes décédées, et je souhaite un prompt rétablissement aux blessés. Je voudrais faire quatre observations.

La première concerne la protection des civils. Bien que nous prenions acte du fait que les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide ont largement respecté le cessez-le-feu humanitaire de trois jours pendant les célébrations de l'Eïd al-Fitr et assuré le passage et le départ en toute sécurité des personnes évacuées, les civils continuent de faire l'objet d'attaques. Certains ressortissants étrangers ont été attaqués au cours des opérations d'évacuation. Un grand nombre de civils, y compris des femmes et des enfants, sont contraints de rester dans une zone où les combats sont intenses. Des ressortissants étrangers, des membres du personnel des organisations internationales et d'autres organismes d'aide ainsi que des diplomates se trouvent également toujours dans le pays. Le Japon demande instamment aux parties de protéger ces personnes et de respecter le droit international

humanitaire et le droit des droits de l'homme. À cet égard, le Japon prend note de l'accord récemment conclu par les deux parties pour proroger le cessez-le-feu de trois jours supplémentaires. Nous exhortons les parties à appliquer cet accord de bonne foi et à mettre fin aux violences, aux meurtres et aux pillages.

Deuxièmement, en ce qui concerne la cessation des hostilités, le Japon est vivement préoccupé par la poursuite des combats entre les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide. Le Japon appelle les parties à convenir d'un cessez-le-feu permanent et à renouer un dialogue pacifique. Le Conseil doit s'exprimer d'une seule voix à cet égard.

Troisièmement, le Japon apprécie grandement les efforts consentis par le Secrétaire général, la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan, l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement et d'autres acteurs internationaux, régionaux et soudanais pour parvenir à un cessez-le-feu humanitaire. Nous espérons vivement qu'ils poursuivront leur collaboration afin d'améliorer la situation, et le Japon est disposé à apporter sa contribution à cette fin.

Quatrièmement, le processus politique dirigé et contrôlé par les Soudanais ne doit pas être interrompu. Le retour à un gouvernement de transition dirigé par les civils est le seul moyen de parvenir à la paix et à la prospérité au Soudan, et de faire en sorte que le pays reçoive une aide internationale supplémentaire. Le Japon respecte l'unité, la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale du Soudan et est prêt à accompagner le peuple soudanais dans ses efforts à cet égard. Nous ne devons pas laisser le Soudan échouer. La poursuite de la détérioration de la situation aura des conséquences préjudiciables imprévisibles, non seulement pour la population du Soudan, mais aussi pour la région et au-delà.

Pour terminer, je souhaite réaffirmer notre appui total aux efforts déployés par l'ONU au Soudan et notre solidarité avec le peuple soudanais. Qu'il me soit permis de remercier, entre autres, l'Organisation des Nations Unies, la France, les États-Unis, les Émirats arabes unis et la République de Corée de la coopération qu'ils nous ont apportée dans l'évacuation en toute sécurité des ressortissants japonais, ainsi que pour la solidarité qu'ils nous ont manifestée à cet égard.

M. Montalvo Sosa (Équateur) (*parle en espagnol*) : Nous saluons la présence du Secrétaire général Guterres à l'ouverture de la présente séance, et nous le remercions d'avoir posé un diagnostic clair sur la gravité de la situation au Soudan. Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Volker Perthes, de

son exposé et, surtout, du travail qu'il accomplit à la tête de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan. Nous remercions également M^{me} Joyce Msuya, Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordonnatrice adjointe des secours d'urgence, ainsi que l'Ambassadrice Fatima Kyari, Observatrice permanente de l'Union africaine auprès de l'Organisation des Nations Unies, de leurs exposés. Nous espérons pouvoir entendre les informations importantes que M. Wais, Envoyé spécial de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, a à nous communiquer. Nous saluons également la présence parmi nous des Représentants permanents de l'Afrique du Sud, de l'Arabie saoudite, de Djibouti, de l'Égypte, de l'Éthiopie, du Soudan et du Soudan du Sud.

L'Équateur exprime sa solidarité avec le peuple soudanais et présente ses condoléances aux familles des citoyens soudanais et du personnel diplomatique, international et humanitaire qui ont perdu la vie dans le pays. Nous condamnons les affrontements entre les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide, qui ont entraîné une crise qui frappe la population civile et ont déjà fait des centaines de morts et des milliers de blessés, y compris des femmes et des enfants. Comme l'a dit le Secrétaire général, il faut faire taire les armes. Le moins que nous puissions exiger, c'est exiger que la trêve de 72 heures qui a été conclue hier soit respectée. La communauté internationale ne peut pas rester les bras croisés face à cette tragédie et à cette crise humanitaire de grande ampleur, aggravée par la mort de plusieurs membres du personnel humanitaire des Nations Unies et d'autres organisations chargées de fournir une aide humanitaire au Soudan. Ces actes ne peuvent rester impunis.

Les attaques contre les infrastructures civiles critiques ont détruit des installations énergétiques et d'approvisionnement en eau, des hôpitaux et des aéroports. Ces attaques, qui constituent une violation du droit international humanitaire, touchent les civils de manière disproportionnée et doivent cesser immédiatement. Si avant le conflit, un tiers de la population avait besoin d'une aide humanitaire, dont 4 millions d'enfants de moins de cinq ans qui avaient besoin d'une aide alimentaire d'urgence, les attaques contre les services humanitaires et les infrastructures civiles ont entraîné un arrêt complet de ces activités, mettant en danger imminent les populations les plus vulnérables. Nous appelons toutes les parties à respecter leurs obligations en matière de droit international et de droit international humanitaire. Il est impératif d'établir des couloirs humanitaires et de permettre l'évacuation des civils blessés. Nous nous associons à l'appel

du Secrétaire général à une action immédiate pour garantir la sécurité du personnel humanitaire toujours présent dans le pays. Il va sans dire que la communauté internationale exige des parties qu'elles s'engagent à assurer la sécurité et la protection des civils, des missions diplomatiques et du personnel des Nations Unies, du personnel humanitaire et médical, ainsi que des biens et des services humanitaires, afin de permettre aux ressortissants étrangers de quitter le Soudan en toute sécurité.

L'Équateur rappelle ce qui a été dit dans la déclaration à la presse (SC/15257) du 15 avril, dans laquelle le Conseil de sécurité a exprimé sa profonde préoccupation concernant les affrontements entre les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide, a demandé instamment aux parties de cesser immédiatement leurs hostilités et de rétablir le calme et a appelé tous les acteurs à reprendre le dialogue afin de résoudre la crise actuelle. Dans ce contexte complexe, nous ne pouvons pas perdre de vue que le trafic d'armes exacerbe la situation des civils et pourrait mettre en péril la sécurité et la stabilité de la sous-région.

L'Équateur attache une grande importance à l'action menée par les pays de la région, des organisations régionales telles que l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement et la Ligue des États arabes, ainsi que par toutes les parties intéressées qui appuient les efforts visant à remettre le pays sur la voie d'un processus de transition propre à rétablir l'ordre constitutionnel. Le Conseil de sécurité doit agir conformément à son mandat et utiliser tous les outils à sa disposition, y compris ceux prévus par la Charte des Nations Unies.

M. Agyeman (Ghana) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le Gabon, le Mozambique et mon pays, le Ghana.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité voudraient avant tout remercier le Secrétaire général de sa déclaration. Nous remercions également les intervenants, le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Volker Perthes, la Sous-Secrétaire générale, M^{me} Joyce Msuya, et S. E. M^{me} Fatima Kyari Mohammed, qui s'exprime au nom du Président de la Commission de l'Union africaine.

Nous nous félicitons que les parties soudanaises aient accepté un cessez-le-feu de 72 heures, qui a commencé à minuit, malgré la paix précaire qui règne au Soudan, en particulier à Khartoum. Nous prenons acte des efforts laborieux déployés par les dirigeants régionaux et internationaux pour amener les deux parties à cesser les combats et plaidons en faveur de la poursuite d'un dialogue

ciblé avec ces dernières afin de faire taire les armes au Soudan. Nous appelons également au maintien du cessez-le-feu et exhortons les deux parties à dialoguer et à établir des couloirs humanitaires afin de garantir un accès humanitaire sans entrave ainsi que la protection des civils pris au piège par le conflit. À cet égard, nous prenons note de la coopération des parties qui a permis l'évacuation du personnel diplomatique de certaines missions, ainsi que du personnel de diverses organisations internationales et non gouvernementales. Nous restons d'avis qu'il importe d'assurer le maintien d'une capacité minimale en termes de personnel nécessaire à la fourniture d'une aide humanitaire adéquate et coordonnée à toutes les personnes déplacées et aux réfugiés.

En tant que membres africains du Conseil de sécurité, nous avons été attentifs à toute la dynamique de la situation au Soudan et nous nous sommes déclarés fermement en faveur d'une approche régionale pour remédier à cette flambée d'affrontements armés entre les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide. Nous appelons tous les membres du Conseil et les partenaires internationaux du Soudan à appuyer une approche prudente, guidée par le proverbe swahili selon lequel « courir ne garantit pas d'arriver ».

La communauté internationale a maintenu une position unie depuis le début du conflit entre les Forces d'appui rapide et les Forces armées soudanaises le 15 avril. Il est essentiel que nous nous efforcions de préserver cette vision commune et une approche cohérente afin d'aider le peuple soudanais à surmonter ce moment déplorable et très difficile de l'histoire de sa nation. Le coût du conflit actuel au Soudan est élevé. Plus de 450 personnes auraient été tuées et plus de 3 700 blessées. Nous regrettons les pertes en vies humaines et nous compatissons avec les familles des victimes, notamment les familles des neuf enfants et des quatre membres du personnel des Nations Unies qui ont perdu la vie. Nous souhaitons aux blessés un prompt rétablissement et espérons que les deux parties tiendront compte du bilan du conflit dans les décisions qu'elles prendront pour stabiliser le Soudan.

Les trois membres africains du Conseil sont particulièrement préoccupés par trois questions fondamentales. Premièrement, nous devons assurer la cohérence et privilégier les efforts visant à maintenir le cessez-le-feu, à désamorcer la situation et à protéger les civils, notamment les blessés, les fonctionnaires internationaux, les agents diplomatiques et les ressortissants étrangers. Nous appelons toutes les parties à reprendre le processus politique visant à instaurer une paix pérenne au Soudan et dans la région. Nous trouvons encourageantes les mesures prises

par l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement, la Ligue des États arabes, les États voisins ainsi que d'autres États pour maintenir cet objectif clef au centre des préoccupations. Nous saluons les efforts concertés qui ont été déployés pour parvenir au cessez-le-feu actuel ainsi que le rôle que le Secrétaire général a joué en appui aux concertations des acteurs régionaux avec les dirigeants du Soudan. Nous soulignons la nécessité de veiller à ce que nos actions soient coordonnées si nous voulons résoudre efficacement les problèmes persistants et mener à bien les efforts supplémentaires nécessaires pour parvenir à une cessation permanente des hostilités.

Le deuxième point sur lequel les trois membres africains du Conseil voudraient attirer l'attention est la nécessité de contenir et de réduire les hostilités afin d'éviter un conflit généralisé et de longue durée. Nous appelons donc instamment les deux parties soudanaises à coopérer avec les processus visant à mettre en œuvre le communiqué issu de la réunion ministérielle extraordinaire sur le Soudan, qui s'est tenue le 20 avril sous les auspices de l'Union africaine. Nous exhortons tous les groupes armés à s'abstenir de prendre part au conflit en cours, pour répondre aux aspirations de la population du pays à une désescalade de la situation.

Nous réaffirmons notre rejet collectif de toute ingérence extérieure dans le conflit en cours, qui compliquerait la situation sur le terrain. Le Soudan ne doit pas être le théâtre d'affrontements géopolitiques internationaux. Nous soulignons que le continent ne peut plus tolérer de tels affrontements et leurs conséquences.

Enfin, les trois membres africains du Conseil de sécurité sont préoccupés par les effets du conflit actuel sur la sécurité de la région. Nous nous félicitons des précisions très claires apportées par les autorités et les différents acteurs dans les États voisins, confirmant leur volonté de ne pas s'impliquer dans le conflit et/ou de ne pas empiéter sur l'intégrité territoriale du Soudan. Nous encourageons les États voisins à continuer de jouer un rôle positif et constructif dans la stabilisation du Soudan et demandons aux institutions internationales de travailler avec eux, le cas échéant, pour maîtriser les effets du conflit, y compris en apportant leur concours à la gestion des réfugiés, tels que les 20 000 réfugiés qui auraient fui vers le Tchad suite à la situation actuelle, s'ajoutant aux près de 400 000 réfugiés que ce pays accueille déjà sur son territoire.

Avant de conclure, je tiens à souligner la détermination des trois membres africains du Conseil de sécurité à continuer à jouer un rôle en appui à nos efforts communs pour stabiliser le Soudan. Nous saluons le rôle constructif

des différents acteurs et savons que s'il est possible que tous les membres de la communauté internationale ont un intérêt dans la situation au Soudan, pour ceux d'entre nous qui se trouvent dans la région et sur le continent, nos intérêts sont de longue date et de proximité. Notre détermination reste indéfectible.

Pour terminer, les trois membres africains du Conseil de sécurité réaffirment leur solidarité avec le peuple soudanais et leur engagement à respecter l'intégrité territoriale du pays. Nous savons qu'en ces temps difficiles, il est facile de simplifier à l'extrême les préoccupations des autres parties et acteurs. Nous ne cherchons pas à le faire, et nous espérons que d'autres adopteront la même attitude. Nous croyons, comme le dit un autre proverbe africain, que même si l'arbre de la patience a des racines amères, son fruit est doux. Nous espérons donc qu'en travaillant de manière constructive, nous pourrions tous apporter une contribution utile pour aider à stabiliser la situation au Soudan aussi rapidement que possible.

M^{me} Frazier (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial Perthes, la Sous-Secrétaire générale Msuya et l'Observatrice permanente Kyari Mohammed de leurs exposés, et j'espère que nous serons rejoints plus tard par l'Envoyé spécial Wais. Je souhaite également la bienvenue aux Représentants permanents du Soudan, de l'Égypte, de Djibouti, de l'Éthiopie, du Soudan du Sud, de l'Arabie saoudite et de l'Afrique du Sud.

Malte condamne fermement les violences qui ont éclaté à Khartoum le 15 avril et se fait l'écho du message du Secrétaire général. Nous appelons les deux parties à cesser les hostilités, à rétablir le calme et à reprendre le dialogue en vue d'une transition à long terme qui doit déboucher à la formation d'un gouvernement dirigé par des civils au Soudan.

Malte déplore avec la plus grande fermeté toutes les attaques contre les civils, les travailleurs médicaux et humanitaires et le personnel diplomatique. Nos condoléances vont aux familles de toutes les personnes qui ont tragiquement perdu la vie. Nous rappelons aux parties les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire et leur demandons de garantir un accès humanitaire rapide, sûr et sans entrave à tous les civils.

Depuis le début des affrontements, plus de 400 personnes ont été tuées et des milliers d'autres ont été blessées. Avant l'escalade, le Soudan était déjà confronté à une situation humanitaire désastreuse, 16 millions de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire d'urgence, dont 3,1 millions souffrant d'insécurité alimentaire grave. Les violences récentes ne font qu'aggraver la faim, les souffrances et la vulnérabilité de ces populations.

Alors que les civils ont désespérément besoin de services de santé, les hôpitaux soudanais sont devenus inaccessibles et manquent d'équipements médicaux et de médicaments. Des dizaines de milliers de femmes enceintes sont en danger lorsqu'elles cherchent à obtenir des soins urgents et, comme nous l'a indiqué le Représentant spécial du Secrétaire général, les femmes et les filles sont plus exposées aux violences sexuelles et fondées sur le genre, car les services de protection sont interrompus par les affrontements.

Des enfants se seraient réfugiés dans des écoles, alors que les combats font rage autour d'eux. Une attention particulière doit être accordée aux femmes, aux enfants, aux personnes âgées et aux personnes handicapées afin de s'assurer qu'ils ne sont pas laissés pour compte dans les opérations de protection et d'évacuation.

Malte appuie pleinement les pauses dans les combats, y compris le cessez-le-feu national en cours. Il est essentiel qu'il soit pleinement respecté, et nous espérons qu'il sera maintenu et consolidé. Dans ce contexte, Malte salue les efforts coordonnés en cours pour établir une paix durable au Soudan.

Nous soulignons l'importance des efforts diplomatiques déployés par l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement, la Ligue des États arabes, la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) et l'Union européenne pour faire en sorte que le dialogue reste la solution et qu'il y ait un retour durable à la table des négociations. Nous réaffirmons notre appui au Représentant spécial du Secrétaire général Perthes pour ses bons offices, ainsi qu'à son équipe de la MINUATS pour son engagement sans faille en faveur du rétablissement de la stabilité au Soudan.

Malte salue également les efforts déployés aux niveaux local et national. Nous prenons acte de la participation des principaux signataires de l'Accord de paix de Djouba, assistés par le mécanisme trilatéral, ainsi que d'autres chefs religieux et figures de la société civile. Nous appelons à garantir l'inclusivité de ces efforts en y associant les femmes, les jeunes et la société civile, afin que tous les Soudanais et toutes les Soudanaises soient représentés. Nous exhortons les deux parties à entendre ces appels et à agir en conséquence.

Il s'agit d'efforts encourageants dans des circonstances extrêmement difficiles. Toutefois, si la violence ne cesse pas, nous risquons de voir le Soudan déstabilisé, ce qui pourrait avoir des répercussions dans la région et au-delà. L'engagement central du Conseil de sécurité dans tous ces efforts doit être renforcé compte tenu du rôle

principal qui est le sien en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales. Malte continue d'appuyer les messages forts et unifiés du Conseil, de concert avec les initiatives régionales.

Nous réaffirmons notre solidarité avec le peuple soudanais. Nous restons convaincus que les questions soulevées par les parties belligérantes doivent être réglées par le dialogue. Les aspirations du peuple soudanais doivent revenir au premier plan.

Il n'y a plus de temps à perdre. La violence doit cesser avant qu'il ne soit trop tard.

M^{me} Chanda (Suisse) : Nous exprimons notre reconnaissance au Secrétaire général pour son fort engagement et au Représentant spécial pour son exposé. Nous le remercions, lui et son équipe, pour le travail accompli dans les circonstances actuelles extrêmement difficiles. Nous remercions également la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et l'Observatrice permanente de l'Union africaine pour leurs exposés. Nous espérons également entendre celui de l'Envoyé spécial de l'Autorité intergouvernementale pour le développement.

La population civile au Soudan paie un prix très lourd à cette spirale de violence, alors qu'elle espérait une transition démocratique pacifique. Les événements des derniers jours constituent clairement le pire des scénarios.

Dans ce contexte, je mettrai l'accent sur trois points.

Premièrement, des centaines de civils ont été tués, des milliers d'autres blessés, et ce bilan ne cesse d'augmenter. Nous exprimons nos condoléances aux familles des victimes. Nos pensées vont également à tous les civils qui sont actuellement enfermés dans des abris, dans l'attente que les combats cessent. Nous notons qu'hier, les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide ont déclaré un cessez-le-feu à l'échelle nationale pour trois jours. Dans le contexte de plusieurs tentatives infructueuses pour faire taire les armes au cours des derniers jours, voire des dernières heures, nous demandons aux deux parties de respecter ce cessez-le-feu immédiatement et intégralement.

Deuxièmement, nous sommes gravement préoccupés par la situation humanitaire qui se détériore de jour en jour. Les affrontements, qui se déroulent surtout dans les zones urbaines, rendent l'acheminement de l'aide humanitaire quasiment impossible. Les seuls hôpitaux encore opérationnels sont de moins au moins capables de porter secours aux nombreux blessés. C'est intenable et inacceptable. La Suisse exhorte les deux parties à assumer leur responsabilité en autorisant et en facilitant un accès

humanitaire rapide, durable et sans entrave aux civils dans le besoin, et en permettant l'évacuation des blessés. Par ailleurs, nous appelons avec insistance les parties à respecter pleinement leurs obligations en matière de droit international humanitaire et de droits humains. Il s'agit notamment de prendre des précautions particulières pour protéger les plus vulnérables, tels que les enfants, et de ne pas cibler les zones où ils pourraient se réfugier, y compris les écoles.

Troisièmement, les deux parties doivent assurer la sécurité et la protection de la population civile, des missions et du personnel diplomatiques, de l'ONU et des agences humanitaires et médicales, ainsi que des biens et services humanitaires. À ce jour, au moins cinq employés humanitaires et un employé d'une ambassade ont été tués, des biens humanitaires ont été pillés et des attaques ont été perpétrées contre le personnel et les biens de l'ONU, des organisations non gouvernementales et des missions diplomatiques. Ceci doit cesser. Le fait de diriger intentionnellement des attaques contre le personnel, les installations ou le matériel employés dans le cadre d'une mission d'aide humanitaire peut constituer un crime de guerre. Nous regrettons qu'une partie de ce personnel ait dû être évacuée en raison de l'insécurité, y compris le personnel de notre ambassade. Cela limite considérablement la capacité de nombreuses organisations, tant bilatérales que multilatérales, à soutenir la population soudanaise en ces temps difficiles.

Pour conclure, nous saluons les efforts diplomatiques en cours déployés par les organisations régionales, notamment l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement et la Ligue des États arabes, et par les partenaires bilatéraux. Une coordination étroite est cependant indispensable, comme le souligne le communiqué issu de la réunion ministérielle organisée par l'Union africaine le 20 avril. Ceci dit, nous devons également souligner les efforts inlassables des acteurs civils soudanais qui restent au cœur d'une solution durable et d'un futur pacifique.

Le Conseil de sécurité a un rôle essentiel à jouer pour rétablir la paix et la sécurité au Soudan. La Suisse se tient prête à soutenir les efforts pour instaurer un cessez-le-feu durable. Elle appelle tous les membres du Conseil à parler d'une seule voix, comme ils l'ont fait le 15 avril, pour promouvoir la fin complète des hostilités et un retour au dialogue entre les parties.

M^{me} Dautllari (Albanie) (*parle en anglais*) : Nous remercions également tous les intervenants d'aujourd'hui, et en particulier M. Perthes, Représentant spécial du

Secrétaire général, de nous avoir présenté un exposé concernant les derniers faits survenus sur le terrain.

L'Albanie est préoccupée par les combats qui se poursuivent et ont déjà fait plus de 700 morts et plus de 4000 blessés. Nous condamnons fermement les pertes civiles, y compris la mort de membres du personnel des Nations Unies et de travailleurs humanitaires. Nous exprimons nos condoléances aux familles des victimes et souhaitons un prompt rétablissement à celles et ceux qui ont été grièvement blessés. La situation rappelle nettement le besoin urgent d'établir un cessez-le-feu durable dans tout le pays et de relancer les négociations de paix.

À cet égard, nous nous faisons l'écho des appels lancés par le Secrétaire général et le Représentant spécial Perthes en faveur d'un cessez-le-feu immédiat et de la cessation de toutes les formes de violence. Nous exhortons tous les camps à reprendre le dialogue afin d'arrêter la crise en cours et de faire primer la sécurité et le bien-être des civils.

Dans ce contexte, nous saluons le cessez-le-feu de 72 heures proposé par l'Ouest. Nous exhortons toutes les parties à s'y tenir et à s'efforcer d'appliquer les accords humanitaires. L'Albanie encourage tous les acteurs régionaux et mondiaux à inviter instamment les parties à s'engager à désamorcer la situation et à mettre un terme immédiat à toutes les hostilités. En outre, nous nous félicitons de l'action diplomatique de l'Union africaine, de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), de la Ligue des États arabes et de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan. Nous nous félicitons également du communiqué publié par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine le 16 avril, de la session ministérielle spéciale de l'Union africaine du 20 avril et des efforts diplomatiques de ce jour.

Comme indiqué durant l'exposé, le conflit armé exacerbe la situation humanitaire, qui, de très difficile, devient catastrophique. Nous nous associons donc à l'appel en faveur d'un accès libre, sûr et sans entrave à toutes les personnes qui sont en détresse et se trouvent prises au piège dans des bâtiments, y compris des écoles, des hôpitaux et des infrastructures endommagées. Dans ce contexte, nous rendons hommage à tout le personnel des Nations Unies sur le terrain et saluons les efforts en cours de l'ONU. Nous remercions également le personnel médical et les travailleurs humanitaires de leurs efforts inlassables pour aider les personnes prises au piège du conflit et évacuer le personnel des Nations Unies et les nationaux étrangers. Nous appelons les Forces d'appui rapide et les Forces armées soudanaises à respecter leurs engagements en vertu du droit international humanitaire.

Pour terminer, l'Albanie réaffirme sa détermination à soutenir le peuple soudanais dans sa quête de paix et de stabilité. À cet égard, le Conseil ne doit épargner aucun effort pour apporter une réponse urgente à cette situation.

M. de Almeida Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : Pour commencer, je remercie le Secrétaire général, le Représentant spécial Perthes, la Sous-Secrétaire générale Msuya et S. E. M^{me} Fatima Mohammed, Observatrice permanente de l'Union africaine, de leurs exposés. Je tiens aussi à remercier le Royaume-Uni d'avoir demandé la tenue de la séance de ce jour et à souhaiter la bienvenue aux délégations du Soudan, de l'Égypte, de Djibouti, de l'Éthiopie, du Soudan du Sud, de l'Arabie saoudite et de l'Afrique du Sud.

Nous sommes profondément préoccupés par la situation qui règne au Soudan. Le Brésil déplore la violence qui a éclaté le 15 avril et les combats qui en ont résulté. Nous condamnons sans réserve la menace que les lourds combats qui ont eu lieu à Khartoum, au Darfour septentrional, au Darfour méridional, au Kordofan septentrional, dans l'État du Nord et à Gedaref dans les premiers jours des hostilités ont fait peser sur des millions de civils.

Nous avons suivi avec appréhension les affrontements dans le Nil Bleu, au Darfour occidental et au Darfour central, craignant que le conflit ne se soit propagé à pratiquement toutes les parties du pays et puisse même déborder sur les pays voisins. Nous déplorons également les nombreuses violations du droit international humanitaire et de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques, y compris la violence perpétrée contre le personnel des organismes humanitaires, des missions diplomatiques et des organisations internationales. Nous réaffirmons qu'il ne doit pas y avoir de politisation de l'aide humanitaire, ni d'application sélective du droit international humanitaire.

Le peuple soudanais est aux prises avec de sérieuses difficultés économiques depuis quelques mois. Même avant le déclenchement du conflit, les besoins humanitaires atteignaient déjà des sommets sans précédent dans tout le pays. La crise économique est grave. Nous ne devons donc pas permettre que le peuple soudanais se retrouve empêtré dans un conflit dont les conséquences sont profondes et imprévisibles.

La violence doit cesser. Nous reprenons à notre compte les mots du Secrétaire général à cet égard. Le cessez-le-feu négocié avant l'Eïd al-Fitr était un pas dans le bon sens. L'accord annoncé hier par le Secrétaire d'État Blinken renforce les espoirs de mettre fin aux hostilités. Nous apprécions à sa juste valeur le travail acharné de l'ONU, de l'Union africaine, de l'IGAD, de la Ligue des

États arabes, des États-Unis, de l'Arabie saoudite et de tous ceux qui ont contribué au succès de ces négociations. Nous nous félicitons de l'engagement apparent en faveur d'une cessation permanente des hostilités et appelons les deux parties à démontrer leur volonté de cesser les combats et d'ouvrir le dialogue.

Nous devrions toujours garder à l'esprit que la société civile soudanaise est la principale partie prenante dans la phase actuelle du cheminement du Soudan vers une administration transitoire et un gouvernement légitime dirigé par des civils.

Avant les récents affrontements militaires, le Soudan n'avait jamais été aussi près d'un accord politique global depuis octobre 2021. Les manifestations sont un trait caractéristique de ses villes depuis de nombreuses années. Les violentes scènes de répression n'ont pas découragé les Soudanais résilients de descendre dans la rue. Par conséquent, nous réaffirmons notre solidarité avec le peuple soudanais, exprimons nos condoléances à ceux qui ont perdu des proches dans ce conflit insensé et encourageons la société soudanaise à persister sur la voie conduisant à un gouvernement dirigé par des civils.

Ces derniers jours, de nombreux citoyens brésiliens ont quitté le Soudan et sont en train de rentrer chez eux en toute sécurité. Nous nous félicitons de l'appui apporté par l'ONU et par d'autres pays à cette fin. Nous espérons vivement que les Soudanais, y compris ceux qui ont dû quitter leur pays, jouiront également de la paix et de la sécurité dans leurs foyers.

La Présidente (*parle en russe*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante de la Fédération de Russie.

Nous remercions le Secrétaire général de sa brève intervention. Nous avons écouté attentivement les analyses du Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan, M. Volker Perthes, et de la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires, M^{me} Joyce Msuya. Nous remercions également la Cheffe de la Mission permanente d'observation de l'Union africaine auprès de l'Organisation des Nations Unies, l'Ambassadrice Fatima Kyari Mohammed, de son exposé. Nous saluons la participation du Représentant permanent du Soudan auprès de l'Organisation des Nations Unies, M. Al-Harith Idriss Al-Harith Mohamed, ainsi que des représentants de la région, à la présente séance.

La Russie est profondément préoccupée par les hostilités qui se poursuivent depuis le 15 avril dernier au Soudan entre les unités de l'armée régulière et les Forces

d'appui rapide. Nous suivons l'évolution de la situation de très près. La situation humanitaire se détériore, avec des pénuries de denrées alimentaires et de médicaments dans de nombreuses régions du pays.

Les attaques contre le personnel des missions diplomatiques et des bureaux de représentation d'organisations internationales accréditées à Khartoum sont particulièrement préoccupantes. Nous convenons qu'à ce stade, la tâche urgente est d'évacuer la zone de combat. Nous soulignons que ce ne sont pas seulement le personnel des Nations Unies et les ressortissants occidentaux qui sont exposés à des risques à Khartoum, mais aussi les ressortissants d'autres pays et les Soudanais eux-mêmes. Leurs problèmes méritent le même niveau d'attention. Nous saluons les efforts de toutes les forces soudanaises qui s'emploient à organiser l'évacuation en toute sécurité des personnes qui souhaitent quitter le pays, ainsi que l'approche responsable adoptée par les voisins du Soudan, qui fournissent une assistance à cet égard.

Force est de constater que la crise actuelle au Soudan a été en grande partie causée par une ingérence extérieure dans ses affaires souveraines, par des tentatives d'ingénierie politique par la force et par l'imposition de prescriptions démocratiques. La situation politique au Soudan n'était pas simple dès le départ. Les forces politiques soudanaises étaient fragmentées, et leur interaction était soumise à d'énormes pressions historiques, ethniques, économiques et autres. Il en va de même pour les relations entre l'armée régulière et les Forces d'appui rapide.

La réforme du secteur de la sécurité était l'une des questions les plus complexes pour le pays, qui nécessitait une attention soutenue et un processus de négociation approfondi. Cependant, nous avons constaté que de nombreux acteurs extérieurs ont tenté d'imposer artificiellement le transfert du pouvoir aux forces civiles et ont imposé une série de décisions qui n'ont pas été approuvées par l'ensemble de la population.

L'accord-cadre politique du 5 décembre 2022 a fait l'objet d'une large publicité de la part d'un certain nombre d'États, mais il n'est jamais devenu un forum inclusif pour les différentes forces soudanaises. Ce format a laissé de côté certaines des personnalités politiques de premier plan du Soudan. Une telle approche ne pouvait guère contribuer à la promotion d'un règlement global.

La fourniture d'une aide internationale vitale pour le pays a été directement subordonnée au transfert du pouvoir à un gouvernement civil. Ainsi, la fragile stabilité du pays a été victime de ces tentatives d'imposer une prétendue démocratie par la pression et le chantage. Dans ce contexte, l'action menée par la Mission intégrée des Nations Unies

pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS), qui a rendu compte au Conseil de sécurité de ses résultats il y a peu de temps (voir S/PV.9289), semble plutôt décevante. Nous avons souligné à maintes reprises que la MINUATS ne devait pas concentrer ses efforts uniquement sur la conclusion d'un accord final en négligeant les autres tâches qui lui ont été confiées. Par conséquent, la crise soudanaise nous a tous pris par surprise.

Des efforts de réconciliation sont en cours dans la région. Nous prenons acte des efforts de médiation déployés par l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement, ainsi que par les pays voisins. Nous nous félicitons des accords de cessez-le-feu conclus ce week-end. Ils ont contribué à atténuer l'intensité des hostilités dans la capitale soudanaise, mais n'ont pas réussi à les faire cesser complètement.

Il faut donner aux acteurs régionaux tout l'espace et tout le temps dont ils ont besoin. Il est indispensable que le scénario libyen ne se répète pas. Je rappelle qu'en Libye, les efforts africains ont été écartés avec arrogance et que l'intervention musclée menée par l'Occident qui a suivi a conduit le pays au désastre et déstabilisé la moitié du continent. Tous les médiateurs doivent agir dans le même sens dans le but de calmer la situation, quels que soient leurs éventuels intérêts nationaux.

Nous appuyons pleinement les collègues qui ont parlé aujourd'hui de tolérance zéro à l'égard de toute forme d'ingérence dans les affaires souveraines du Soudan qui pourrait alimenter le conflit, et transformer le pays en un théâtre de concurrence géopolitique, notamment celle qui est actuellement alimentée par les provocations des médias occidentaux.

Nous sommes convaincus que les citoyens soudanais peuvent et doivent régler eux-mêmes leurs problèmes internes. Ils sont tout à fait capables de déterminer qui est leur ami et qui ne l'est pas. Nous appelons les parties belligérantes à faire preuve de volonté politique et à prendre immédiatement des mesures en vue d'une cessation des hostilités. Nous partons du principe que tous les différends peuvent être réglés à la table de négociation.

Pour terminer, nous voudrions réaffirmer la détermination inébranlable de la Fédération de Russie à continuer de fournir appui et assistance au Soudan, pays ami, pour qu'il surmonte avec succès ses difficultés actuelles et revienne sur la voie de la paix et du développement durable.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Je donne la parole au représentant du Soudan.

M. Mohamed (Soudan) (*parle en arabe*) : Je tiens à remercier le Secrétaire général, M. Guterres, de l'exposé qu'il a présenté et des efforts qu'il déploie pour instaurer la paix au Soudan. Je remercie également le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan, M. Volker Perthes, de son exposé, ainsi que la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires, M^{me} Joyce Msuya et l'Observatrice permanente de l'Union africaine auprès de l'Organisation des Nations Unies, M^{me} Fatima Kyari Mohammed. Je tiens en outre à exprimer nos sincères condoléances à la suite du décès de l'attaché administratif égyptien et de membres du personnel international.

Je vous félicite, Madame la Présidente, de l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois d'avril, et nous saluons le brio avec lequel vous avez dirigé les travaux du Conseil au cours de ce mois.

Qu'il me soit permis de replacer les récents événements survenus au Soudan dans leur contexte, selon la position officielle du Gouvernement soudanais. Ces événements malheureux, qui ont débuté le 15 avril dernier, sont dus à la rébellion des Forces d'appui rapide contre les Forces armées soudanaises dans plusieurs endroits de la capitale et dans d'autres villes, dans le but de prendre le pouvoir par un coup d'État militaire au moyen d'attaques coordonnées contre la résidence du Président du Conseil souverain de transition, le quartier général des Forces armées soudanaises, l'aéroport international de Khartoum et d'autres installations vitales et stratégiques. Ces attaques ont eu lieu le même jour où devait se tenir une rencontre entre le Président du Conseil souverain de transition, le Commandant en chef de l'armée et le Commandant des Forces d'appui rapide rebelles, dans le but de discuter des modalités techniques pour la pleine intégration des Forces d'appui rapide dans l'armée soudanaise afin de garantir la constitution d'une armée nationale professionnelle unique, ainsi que l'unité de direction, de commandement et contrôle, et de renforcer la doctrine militaire conformément aux traditions professionnelles établies de l'armée soudanaise, qu'elle a accumulées pendant plus d'un siècle. Notre armée est connue pour son professionnalisme, son autorité morale et sa discipline.

Face à cette rébellion et sur la base de leur devoir constitutionnel, national et moral de protéger la sécurité, l'intégrité territoriale, la souveraineté et la stabilité du pays, les Forces armées soudanaises défendent le statu quo résultant de la révolution dans le cadre de la transition reconnue aux niveaux régional et international. Les forces armées combattent cette rébellion tout en s'efforçant de rétablir la normalité et de garantir la sécurité des civils, ainsi que la sécurité et la stabilité du pays, et de mettre fin à la double présence militaire et de sécurité. Nul

n'ignore que dans les États modernes, les forces armées sont unies au sein d'une seule entité gouvernementale et constitutionnelle, qui est l'armée régulière. Ce faisant, les Forces armées soudanaises ont adopté une stratégie de combat visant à réduire au minimum les pertes civiles et les dommages causés aux biens privés et publics afin de reprendre le contrôle des sites gouvernementaux, des maisons et des bâtiments privés que les unités rebelles des Forces d'appui rapide avaient saisis. Le Président du Conseil souverain de transition et commandant des Forces armées soudanaises a pris la décision de dissoudre les Forces d'appui rapide et de les déclarer force rebelle à l'État. Il a également annoncé que certaines de leurs unités, notamment les garde-frontières, seraient intégrées aux Forces armées soudanaises. Les membres de la force rebelle ont toujours la possibilité de déposer les armes et d'intégrer l'armée soudanaise selon les conditions qui s'appliquent dans de tels cas.

Pour faire face aux conséquences de cette crise, les dirigeants soudanais ont répondu à l'appel du Secrétaire général à respecter une trêve de trois jours, conformément à l'esprit du mois sacré du ramadan et de l'Eïd al-Fitr, pour permettre le passage et l'évacuation en toute sécurité des civils, du personnel des missions diplomatiques et des employés d'organisations régionales et internationales, ainsi que l'évacuation des blessés et des personnes bloquées. Les Forces armées soudanaises ont respecté la trêve, en dépit des violations commises par l'autre partie. Le Ministère des affaires étrangères n'a cessé de recevoir, depuis le premier jour des affrontements et tout au long de la trêve, de nombreuses communications de diverses missions diplomatiques, d'organismes des Nations Unies et d'autres organisations accréditées auprès de la République du Soudan nous informant que leurs sièges et leurs résidences avaient été pris d'assaut et envahis et que leurs ambassadeurs, diplomates et employés avaient été intimidés par les membres des Forces d'appui rapide, en violation du droit international humanitaire.

Le Ministère soudanais des affaires étrangères, pour garantir la sécurité et la sûreté de ces missions diplomatiques et parce qu'il en a le devoir, a immédiatement informé les autorités nationales compétentes de ces violations. Les autorités nationales ont renforcé le dispositif de sécurité autour des représentations diplomatiques compte tenu de la situation dans le pays. Cependant, les activités des forces rebelles, qui ont recours à diverses armes pour commettre des attaques dans les quartiers résidentiels et qui s'en prennent aux civils et pillent leurs biens, représentent une menace constante pour la sécurité publique et la sécurité en général. Elles représentent également une menace pour les sièges et le personnel des

missions diplomatiques et des organisations internationales et régionales. Ces forces rebelles ciblent également les forces de maintien de l'ordre et libèrent des prisonniers et des détenus, dont certains ont été condamnés pour des crimes graves tels que le terrorisme, la traite des personnes ou des meurtres, ce qui constitue une menace pour la sécurité publique et illustre l'état d'indiscipline et la perte de commandement et de contrôle de ces forces. Nous appelons tous les États épris de paix et de stabilité au Soudan à condamner ces forces rebelles pour leur déploiement et la poursuite des combats dans des villes peuplées et des zones résidentielles, mettant en danger les civils, y compris les femmes et les enfants.

Nous tenons à souligner que le Président du Conseil souverain de transition et commandant des Forces armées soudanaises, le général Abdel Fattah al-Burhan, a reçu des appels de plusieurs chefs d'État lui demandant de faciliter et de garantir l'évacuation de leurs ressortissants et de leurs missions diplomatiques du pays. Son Excellence a accepté de fournir l'aide nécessaire à plusieurs États pour assurer cette évacuation. Un certain nombre de missions diplomatiques et d'organisations qui le souhaitent ont évacué des centaines de leurs employés, avec la coopération des autorités soudanaises, qui ont accordé les autorisations nécessaires, ont mis à l'abri les ressortissants à évacuer et leur ont fourni des soins et une protection jusqu'à ce qu'ils atteignent d'autres villes et régions plus sûres à l'intérieur du Soudan, ou qu'ils soient évacués du pays par voie aérienne. Dans une déclaration qui lui a été attribuée lundi, le Secrétaire général a salué le processus d'évacuation, qui n'a été marqué par aucun incident.

Nous tenons à souligner que ces évacuations réussies coordonnées par les forces concernaient notamment les pays suivants : Arabie saoudite, États-Unis, Chine, Japon, Jordanie, Égypte, Koweït, Qatar, Espagne, Italie, Royaume-Uni, Allemagne, Bangladesh, Libye, Pakistan, France, Malaisie, Indonésie, Singapour, Liban, Canada, Pays-Bas, Djibouti, Inde, Corée du Sud, Hongrie, Danemark, Belgique, Tunisie, Suisse, Autriche, Maroc et Algérie. Certains ressortissants argentins, colombiens, irlandais, portugais, vénézuéliens, mexicains, turcs, palestiniens, irakiens et syriens ont également été évacués, tandis que des citoyens nigériens, ghanéens et kényans s'appêtent à quitter le Soudan. Le processus d'évacuation est désormais un processus international, ce qui atteste de l'efficacité avec laquelle les Forces armées soudanaises supervisent la conduite des opérations, malgré les problèmes de sécurité que l'on connaît.

Tout en remerciant les pays frères et amis et les organisations régionales des efforts qu'ils déploient pour

apaiser la situation dans le pays, en particulier l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), l'Union africaine et la Ligue des États arabes, nous soulignons qu'il s'agit d'une affaire interne à laquelle il revient aux Soudanais d'apporter les solutions nécessaires, sans ingérence internationale néfaste. Nous sommes donc profondément préoccupés par le fait que certains membres du Conseil de sécurité s'entêtent à convoquer des séances inutiles du Conseil pour servir leurs intérêts nationaux, qui n'ont rien à voir avec ceux du peuple soudanais. Le Soudan n'acceptera pas les pressions négatives exercées par certains membres du Conseil. L'Union africaine, en tant qu'organisation qui représente le continent africain, a clairement appelé les acteurs extérieurs à ne pas s'ingérer dans cette affaire interne. Le Soudan collabore étroitement avec l'IGAD et l'Union africaine afin qu'elles dispensent leurs bons offices, lorsque les conditions le permettront, à l'aéroport de Khartoum, qui a été endommagé par les attaques répétées des forces rebelles. Le Soudan croit au principe des solutions africaines aux problèmes africains, qui est conforme au Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies. Le Conseil de sécurité doit faire respecter ces dispositions de la Charte, respecter la portée régionale souveraine des organisations régionales et laisser le Soudan et ses voisins de la région prendre les devants pour faire face à la situation actuelle.

Le Soudan a déclaré au plus haut niveau son engagement en faveur du rôle du Secrétaire général et de ses bons offices, en raison de son intégrité, de son impartialité et de son expérience politique en matière de négociation d'accords de paix lorsque des conflits armés éclatent. J'invite le Conseil à adopter l'approche du Secrétaire général, qui consiste à examiner les causes profondes des conflits, conformément à l'esprit des fondateurs de l'ONU. Dans ce contexte, le Soudan s'est engagé à mettre en œuvre le processus de transition politique, à dialoguer, à mettre fin aux hostilités et à répondre favorablement aux efforts de médiation régionaux. Nous espérons donc que le rôle du Conseil de sécurité sera harmonisé afin que sa contribution ne constitue pas un obstacle aux bons offices du Secrétaire général.

Le Soudan est inscrit à l'ordre du jour du Conseil de sécurité depuis 18 ans. Nous avons consenti des efforts considérables pour améliorer notre coopération avec le Conseil, notamment en participant aux réunions de la Cour pénale internationale après les avoir boycottées. Nous avons également déployé des efforts pour que la question concernant le Soudan ne soit plus considérée comme relevant du Chapitre VII grâce à la levée des sanctions. La sagesse internationale veut que le Soudan ne soit

pas soumis à de nouvelles injustices. J'appelle donc le Conseil à continuer de collaborer avec le Soudan, tout en expliquant clairement ce qui se passe dans le pays sur la base d'une approche rationnelle.

Le Soudan est toujours inscrit sur la liste et pris en otage. Mais nous sommes capables de défendre nos intérêts nationaux et de nous adapter à la dynamique du Conseil et aux divisions actuelles. Nous avons expliqué en quoi le blocus imposé à la suite des événements du 25 octobre 2021 était inefficace. Nous remercions le système des Nations Unies d'avoir entamé un dialogue constructif avec le Soudan. Nous devons œuvrer à endiguer la situation actuelle et donner au Soudan la possibilité de participer aux efforts régionaux, notamment ceux de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), de l'Union africaine et de la Ligue des États arabes, qui œuvrent sans relâche pour trouver une solution au conflit. Il convient également de mentionner qu'en dépit des difficultés actuelles et des positions de certains États, le Soudan a pu obtenir le statut de membre du Conseil des droits de l'homme par 157 voix sur 195, ce qui signifie en substance que le boycott est terminé. J'appelle le Conseil à trouver un équilibre entre la situation actuelle au Soudan, qui ne peut être qualifiée de guerre civile ou d'hostilités généralisées compte tenu de l'engagement pris par le pays de renouveler et de prolonger la trêve humanitaire et de la détermination des forces armées à assurer l'évacuation de l'ensemble du personnel diplomatique accrédité et du personnel international des Nations Unies, d'une part, et les responsabilités du Conseil de sécurité en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales, d'autre part.

À cet égard, le Conseil de sécurité est représenté par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et l'IGAD, qui ont également une contribution à apporter au règlement des conflits, comme le prévoit la Charte qui définit le rôle des organisations régionales dans de telles circonstances, en particulier compte tenu de l'adoption par l'Union africaine du principe des solutions africaines aux problèmes africains. Nous devons veiller à ce que le Soudan ait la possibilité de retrouver l'espoir grâce à la collaboration avec les médiateurs régionaux. Nous ne devrions pas être contraints de faire face seuls aux menaces émergentes en matière de sécurité nationale ou au boycott que certaines parties cherchent à imposer. Nous préférierions avoir la possibilité d'instaurer un engagement interactif et positif avec le système des Nations Unies, ce qui pourrait renforcer notre capacité à nous adapter et à faire face aux circonstances les plus difficiles. Les événements actuels ne se seraient pas produits si la communauté internationale avait tenu ses engagements et

fourni le soutien financier nécessaire pour l'achèvement du processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration au Darfour, et nous pouvons tirer des leçons de cette expérience. Le processus de consolidation de la paix n'était pas suffisamment réfléchi. Certaines parties ont tenté d'inclure dans le processus de réintégration des éléments qui n'étaient pas pertinents pour les forces armées, s'appuyant ainsi le principe d'appropriation nationale, qui devait permettre de tirer parti des traditions de l'armée soudanaise et de ses contributions bien connues aux opérations de maintien de la paix depuis les années 1960 dans le cadre des missions des Nations Unies.

Les combats ont entraîné une détérioration de la situation humanitaire dans certaines villes, forçant un grand nombre de civils à fuir leur maison et à chercher refuge dans des zones et des villes plus sûres à l'intérieur du Soudan, ce qui a eu des répercussions négatives sur les conditions de vie en général. Les zones touchées sont actuellement confrontées à des pénuries alimentaires et à l'insécurité causée par les hostilités des forces rebelles, ainsi qu'à un manque de soins de santé, d'électricité et d'eau potable. Outre l'adhésion actuelle du Gouvernement à la trêve pour une durée de trois jours supplémentaires, les autorités compétentes du Soudan ne ménagent aucun effort pour améliorer la situation humanitaire en fournissant une assistance aux personnes touchées et en rétablissant et en améliorant les services de base tels que les soins de santé, l'électricité, l'eau potable et la sécurité. Je voudrais saisir cette occasion pour remercier les pays amis et frères qui ont pris l'initiative de fournir une aide humanitaire au peuple soudanais dans le cadre d'une collaboration bilatérale avec les autorités soudanaises compétentes. Je remercie tout particulièrement les Émirats arabes unis, qui ont fourni 15 millions de dollars pour soutenir les opérations humanitaires.

Enfin, je n'ai pas besoin de preuves matérielles pour prouver l'ampleur des dommages et des souffrances causés par la rébellion et ses conséquences dévastatrices. Malgré cela, le Gouvernement soudanais reste uni, assume ses responsabilités et s'acquiesce de ses fonctions. Il n'a pas déclaré l'état d'urgence dans le pays et les événements actuels n'ont pas eu de répercussions sur le reste de la région. Le Soudan surmontera la situation difficile à laquelle il est actuellement confronté. Nous espérons que les conséquences de la rébellion n'iront pas plus loin. Nous demandons au Conseil de prendre conscience de l'urgence exceptionnelle de la situation et de nous permettre de prendre le temps nécessaire pour réaliser les progrès qui permettront au Soudan de se relever et de renouer avec l'espoir de pouvoir répondre aux aspirations de la révolution que sont la liberté, la paix et la justice.

La Présidente (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Égypte.

M. Mahmoud (Égypte) (*parle en arabe*) : Je vous remercie, Madame la Présidente. Nous remercions également la présidence russe du Conseil d'avoir organisé cette importante séance. Je remercie M. Volker Perthes, Représentant spécial du Secrétaire général, et les autres intervenants de leurs exposés, notamment M^{me} Joyce Msuya et ma chère sœur, l'Ambassadrice Kyari. Je voudrais également exprimer ma gratitude pour les expressions de condoléances adressées à l'Égypte à la suite du décès de notre attaché administratif adjoint à l'Ambassade de Khartoum.

L'Égypte exprime tout d'abord son entière solidarité avec le peuple soudanais frère dans la crise qu'il traverse actuellement et qui exacerbe les effets des crises complexes successives que le Soudan subit depuis de nombreuses années. L'Égypte est disposée à fournir tout l'appui possible pour aider le Soudan à surmonter la crise actuelle, à rétablir la paix, à relancer un dialogue pacifique et à éviter toute nouvelle effusion de sang. Nous condamnons les combats, qui ont fait des centaines de morts et de blessés, en particulier parmi les civils soudanais. La poursuite des affrontements armés et les violations continues du cessez-le-feu sont une source de vives préoccupations, car cela met en danger la vie des civils soudanais et des ressortissants étrangers au Soudan et conduit à une détérioration des conditions de vie déjà difficiles dans ce pays.

L'Égypte espère que le cessez-le-feu annoncé hier sera pleinement maintenu et respecté. Dans le même temps, nous appelons à faire primer la voix de la sagesse, à mettre fin aux hostilités et à recourir au dialogue pour régler les différends qui ont conduit au déclenchement des affrontements. À cet égard, le 20 avril, l'Égypte a participé à la réunion extraordinaire internationale organisée par l'Union africaine sur la situation au Soudan et s'est associée au communiqué final publié à cette occasion. Nous sommes en contact avec toutes les parties prenantes et les organisations internationales et régionales pour tenter de trouver une issue à la crise actuelle. Sur le terrain, nous coopérons avec différents États pour évacuer les ressortissants égyptiens et étrangers vivant au Soudan. Dans ce contexte, nous saluons les efforts et la coopération efficaces des autorités soudanaises pour faciliter l'évacuation, malgré des conditions de sécurité difficiles. Nous remercions l'ONU et la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan des efforts qu'elles ont déployés à tous les niveaux.

L'Égypte et le Soudan partagent une histoire commune, c'est pourquoi nous sommes déterminés

à éviter les effusions de sang et à rétablir la paix et la stabilité pour le peuple soudanais. Nous réaffirmons l'importance de préserver la stabilité, l'intégrité territoriale, l'indépendance et la souveraineté du Soudan, qui revêtent une importance stratégique pour la sécurité nationale de l'Égypte. La position de l'Égypte sur la question du Soudan et les récents événements survenus dans ce pays est claire et sans équivoque, et peut être résumée comme suit.

Premièrement, l'Égypte insiste sur la nécessité d'un cessez-le-feu immédiat, général et complet. Ce cessez-le-feu doit être respecté, et sa portée ne doit pas être limitée à des fins humanitaires, si nous voulons éviter de nouvelles effusions de sang et garantir la sécurité et la sûreté des civils et des biens appartenant au peuple soudanais frère.

Deuxièmement, le conflit soudanais est une affaire interne. À cet égard, l'Égypte met en garde contre toute forme d'ingérence extérieure au Soudan, quelle qu'en soit la nature ou la source, car cela ne ferait qu'aggraver la situation. Aux niveaux régional et international, nous devons faire en sorte d'éviter que des actions susceptibles de déstabiliser des États et de porter atteinte à la paix et à la sécurité d'autres pays ne se reproduisent, comme nous l'avons vu et le voyons encore dans d'autres pays et régions d'Afrique et d'ailleurs.

Troisièmement, l'Égypte souligne la nécessité de préserver la cohésion des institutions de l'État soudanais, afin de limiter les risques d'effondrement ou de désintégration, d'une manière qui s'écarte du cadre traditionnel de tout État-nation moderne.

Quatrièmement, l'Égypte souligne qu'il est indispensable de relancer un dialogue politique au Soudan. Nous espérons que les opérations militaires prendront fin dès que possible afin d'éviter que la situation ne devienne plus grave et plus dangereuse sur le plan de la sécurité pour le Soudan et le peuple soudanais frère. Nous tenons à insister sur le fait que tout processus politique futur au Soudan doit être global et mené avec prudence pour traiter des questions complexes et étroitement liées.

Cinquièmement, tout le monde est conscient de la détérioration des conditions économiques qui provoquent tant de souffrances au Soudan depuis des décennies. L'une des conséquences directes du conflit actuel est l'exacerbation accélérée de cette situation et le fardeau supplémentaire qui pourrait résulter de l'effondrement des infrastructures du pays. Même si, à l'heure actuelle, nous ne pouvons pas en mesurer l'ampleur, ce conflit aura certainement d'importantes répercussions sur les conditions économiques et de vie du peuple soudanais frère. La communauté internationale doit anticiper cette situation

et préparer au plus tôt une réponse dès que les conditions adéquates seront réunies, afin d'y remédier le plus rapidement possible.

Pour terminer, l'Égypte réaffirme son appui constant et indéfectible au Soudan, un pays frère. Nous poursuivons nos efforts inlassables pour apaiser la situation et rétablir la sécurité et la stabilité dans le pays. Nous restons prêts à collaborer avec toutes les parties prenantes et les partenaires internationaux afin de désamorcer la crise actuelle le plus rapidement possible.

La Présidente (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de Djibouti.

M. Doualeh (Djibouti) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial Perthes, la Sous-Secrétaire générale Msuya et l'Observatrice permanente de l'Union africaine auprès de l'Organisation des Nations Unies, S. E. M^{me} Mohammed, de leurs exposés et de leurs contributions utiles aujourd'hui.

J'ai l'honneur de prendre la parole au nom des Ambassadeurs des États membres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) ici à New York. Compte tenu de l'évolution de la situation au Soudan, le groupe des Ambassadeurs des États membres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement à New York souhaite faire la déclaration suivante.

Le groupe note avec préoccupation la poursuite du conflit au Soudan, qui entraîne des pertes civiles et la destruction de biens. Nous exhortons les dirigeants des parties à donner suite à l'appel leur demandant de cesser immédiatement et sans conditions les hostilités et d'apaiser les tensions afin de donner une chance à la paix, conformément aux documents finals de la quarantième réunion extraordinaire de l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de l'IGAD, organisée par visioconférence le dimanche 16 avril. Le groupe rappelle aussi le communiqué adopté par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine à sa 1449^e réunion, tenue le 16 avril, sur la situation au Soudan.

Le groupe souligne la position de l'Union africaine sur la situation actuelle au Soudan, laquelle exige que les parties adoptent rapidement une solution pacifique et entament un dialogue inclusif pour régler leur différend en vue de promouvoir la stabilité et de respecter les souhaits du peuple soudanais pour le rétablissement de la démocratie, du constitutionnalisme, de l'état de droit et des libertés, et rejette toute ingérence extérieure dans les affaires intérieures du Soudan.

Le groupe appelle tous les acteurs et partenaires à appuyer les efforts régionaux de médiation et à apporter

leur plein appui pour faciliter la visite à Khartoum de trois chefs d'État, à savoir le Président Ismaël Omar Guelleh, de Djibouti, le Président William Ruto, du Kenya, et le Président Salva Kiir Mayardit, du Soudan du Sud. Ils sont prêts à relancer les pourparlers entre les parties dès que les conditions de sécurité le permettront.

Le groupe se félicite de l'annonce d'une trêve humanitaire de trois jours en réponse à l'appel lancé par le Secrétaire général à l'occasion de l'Eïd al-Fitr. Il se félicite également du cessez-le-feu à l'échelle nationale de 72 heures, conclu sous l'égide des États-Unis, qui a débuté hier à minuit, afin d'assurer un accès humanitaire sans entrave à la population civile. Nous espérons que les parties respecteront le cessez-le-feu et travailleront de bonne foi avec les médiateurs pour négocier et conclure dès que possible un cessez-le-feu permanent.

Le groupe réaffirme son attachement au règlement de la situation au Soudan conformément au principe de solutions africaines aux problèmes africains. Nous demandons instamment au Conseil de sécurité d'encourager et de soutenir comme il se doit les efforts de médiation régionaux et continentaux. En ces temps difficiles, le groupe affirme sa solidarité avec le peuple soudanais et réaffirme son soutien à l'intégrité territoriale, à la souveraineté et à l'indépendance politique du Soudan.

(l'orateur poursuit en français)

Qu'il me soit permis de faire quelques observations au nom de mon pays, Djibouti.

Djibouti est honoré d'avoir servi de pôle majeur pour l'évacuation du personnel et des ressortissants de pays amis. Nous sommes ravis de constater que ces opérations ont été menées avec efficacité. Le Ministère djiboutien des affaires étrangères et les autorités compétentes, entièrement mobilisés, ont travaillé d'arrache-pied afin d'assister les équipes, pour que ces opérations se déroulent dans les meilleures conditions.

En même temps, nous avons une pensée émue pour les Soudanais et les Soudanaises négativement touchés par la détérioration soudaine de la situation en matière de sécurité au Soudan, et les difficultés d'accès à l'eau, à la nourriture, à l'électricité et aux médicaments. Selon le rapport reçu aujourd'hui, les besoins humanitaires sont immenses. Cependant, nous sommes encouragés par la disponibilité des Nations Unies, des partenaires bilatéraux et des autres acteurs humanitaires à y répondre de manière prompte et coordonnée.

Nous exprimons nos condoléances attristées aux familles des victimes tombées sous les balles, et nous souhaitons un prompt rétablissement aux blessés.

Djibouti souhaite saisir cette occasion pour réaffirmer notre solidarité sans faille avec le peuple soudanais. Les relations entre les deux peuples sont anciennes, nos affinités nombreuses et les fils de l'amitié qui nous lie, inextricables. Les armes doivent se taire immédiatement, et le dialogue doit reprendre dans les meilleurs délais.

(l'orateur reprend en anglais)

Un décès est un décès de trop ; une personne déplacée est une personne déplacée de trop ; et un réfugié est un réfugié de trop.

La Présidente (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Éthiopie.

M. Sabo (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Je salue la présence de mon frère l'Ambassadeur Idriss Mohamed, Représentant permanent de la République du Soudan auprès de l'Organisation des Nations Unies, et le remercie de sa déclaration détaillée. Je remercie également le Secrétaire général de ses observations et le Représentant spécial Volker de l'exposé qu'il a présenté depuis le Soudan. Nous apprécions les efforts qu'il déploie sur le terrain, et lui souhaitons plein succès dans ses activités. Je remercie de leurs exposés l'Observatrice permanente de l'Union africaine auprès de l'Organisation des Nations Unies, S. E. l'Ambassadrice Fatima Mohammed, et la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires, M^{me} Msuya.

Le Soudan, pays frère, est aux prises avec un problème grave en matière de sécurité. En ces temps difficiles, l'Éthiopie est solidaire du Soudan et de son peuple. Je réaffirme la confiance du Gouvernement éthiopien dans la sagesse du peuple soudanais à surmonter ce défi en suivant ses propres voies et en étant accompagné par l'organisation régionale compétente, l'Union africaine, et la communauté économique régionale, l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD).

Les dirigeants du Gouvernement éthiopien sont entièrement déterminés à soutenir les efforts visant à rétablir la stabilité au Soudan. Je renouvelle l'appel lancé par le Premier Ministre de la République fédérale démocratique d'Éthiopie, S. E. M. Abiy Ahmed, à nos frères et sœurs du Soudan pour qu'ils s'engagent dans la voie du dialogue afin de régler leurs différends. Le processus politique contrôlé par le Soudan et facilité par l'ONU, l'Union africaine et l'IGAD doit demeurer le cadre nécessaire pour régler tous les différends.

Par ailleurs, nous tenons à dire combien il importe d'éviter la multiplication d'initiatives susceptibles de compromettre l'appropriation du processus par le Soudan

et la facilitation principale du processus par l'Union africaine. De toute évidence, il s'agit d'un cas où nous insistons fortement sur l'appui de la communauté internationale au principe d'une solution africaine à un problème africain.

Malgré les conséquences bouleversantes que les conflits entraînent généralement, le grand peuple soudanais est réputé pour sa générosité et sa bienveillance. Au-delà de leurs profondes relations humaines et culturelles, l'Éthiopie et le Soudan entretiennent d'importantes relations commerciales et économiques. Les citoyens de nos pays vont et viennent des deux côtés de la frontière sans problème. Nous affrontons ensemble les bons moments et les épreuves, dans un véritable esprit de fraternité. Nous sommes convaincus que les ressortissants éthiopiens qui se trouvent actuellement au Soudan seront traités avec la gentillesse habituelle des Soudanais et que leur sécurité sera assurée dans ces circonstances difficiles. Pour sa part, l'Éthiopie continuera à offrir la sécurité et tout le soutien nécessaire à nos frères et sœurs soudanais qui sont dans le besoin en raison de la situation.

En ce qui concerne le règlement de la crise, nous félicitons nos frères soudanais des accords de cessez-le-feu constructifs qui ont été conclus à ce jour ainsi que les partenaires qui ont contribué à les faciliter. Nous les encourageons à utiliser cette pause comme une ouverture pour reprendre le dialogue et répondre à l'appel à la paix et à la stabilité lancé par le peuple soudanais. Nous demandons au Conseil de faire preuve de patience et de sagesse en appuyant l'effort mené par l'Union africaine. Le Soudan a connu plus que son lot de sanctions et de pressions et a maintenant besoin de tout le soutien constructif possible de la part de chacun de ses amis et partenaires.

Enfin, nous demandons à la communauté internationale d'éviter toute ingérence extérieure indue et de faire preuve de solidarité avec le Soudan, tout en respectant la souveraineté et l'intégrité territoriale du pays.

La Présidente (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Soudan du Sud.

M. Malwal (Soudan du Sud) (*parle en anglais*) : À l'entame de mon propos, je voudrais vous féliciter, Madame le Présidente, de l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois. Nous remercions le Secrétaire général de ses observations sur la crise au Soudan ainsi que les intervenants de leurs exposés utiles et éclairants. Nous adressons nos condoléances aux familles des plus de 400 victimes soudanaises de la crise et à celles des membres du personnel international qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions.

Nous vous remercions, Madame la Présidente, d'avoir organisé le débat d'aujourd'hui sur la crise regrettable qui frappe le Soudan. Le Soudan du Sud a la frontière la plus longue avec le Soudan et celle-ci, pour l'essentiel, n'est pas entièrement délimitée. Nous risquons donc d'être directement et négativement touchés par les événements dans ce pays. Selon les estimations, près de 2 millions de citoyens sud-soudanais vivent au Soudan et subissent les conséquences de la crise depuis qu'elle a éclaté. Le Soudan du Sud a ouvert ses portes aux personnes fuyant la crise qui ont réussi à atteindre la frontière. En date d'hier, nous avons accueilli environ 10 000 personnes, y compris des ressortissants d'autres pays. Certains ont été mis en contact avec leur pays et sont rentrés chez eux sains et saufs. Nous appelons donc tous les voisins du Soudan à ouvrir leurs frontières à celles et ceux qui fuient les zones de conflit, en signe d'humanité et de bonne volonté dans l'esprit de l'ubuntu. Le Soudan du Sud est également prêt à accueillir temporairement toute organisation internationale ou organisme des Nations Unies qui envisagerait de transférer ses bureaux hors du Soudan.

Depuis le début des affrontements entre les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide, le Président Salva Kiir Mayardit a appelé à un cessez-le-feu immédiat, à une cessation des hostilités entre les deux parties et à un retour au processus de négociation qui était en cours auparavant. Il reste en contact quotidien par téléphone avec le général Abdel-Fattah Al-Burhan, Président du Soudan et Président du Conseil souverain, et le général Mohamed Hamdan Dagalo, Vice-Président du Conseil souverain et chef des Forces d'appui rapide.

Deuxièmement, le Président a demandé l'ouverture de couloirs humanitaires pour les personnes qui souhaitent quitter Khartoum et toute autre zone d'insécurité au Soudan, ainsi que l'acheminement de fournitures humanitaires à celles qui sont pris au piège ou qui ont besoin d'une aide vitale.

Troisièmement, il a demandé que les dirigeants de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) puissent se rendre à Khartoum et rencontrer toutes les parties prenantes en vue de permettre un éventuel retour à la table des négociations et de conclure ce qui avait été commencé par le mécanisme tripartite de l'Union africaine, de l'ONU et de l'IGAD.

Enfin, nous appelons l'ONU, les autres organisations régionales et la communauté internationale en général à appuyer l'initiative de l'IGAD pour résoudre la crise et permettre aux parties de reprendre les négociations sous l'égide de la délégation de haut niveau de

l'IGAD, qui est dirigée par le Soudan du Sud, avec la participation de Djibouti et du Kenya. Toute démultiplication des approches ne fera que compliquer le processus et aggraver plus encore la situation.

La Présidente (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Arabie saoudite.

M. Alwasil (Arabie saoudite) (*parle en arabe*) : Nous sommes réunis aujourd'hui pour discuter des circonstances critiques auxquelles est confronté le peuple soudanais frère. Depuis le déclenchement du conflit le 15 avril, mon pays suit de près les événements au Soudan avec beaucoup d'inquiétude et de tristesse. Nous déplorons les morts et les blessés et présentons nos condoléances aux familles des victimes qui ont perdu la vie dans les récents affrontements. Nous adressons nos condoléances à l'Égypte à la suite du décès de l'attaché administratif adjoint de ce pays à Khartoum, alors qu'il se rendait à l'ambassade pour coordonner l'évacuation des ressortissants égyptiens.

Mon pays réitère son appel à la cessation rapide des opérations militaires, à une retenue maximale et à la désescalade. Les intérêts du peuple soudanais doivent être privilégiés afin de préserver les vies et les biens et de rétablir l'accord-cadre en vue d'une déclaration politique susceptible de conduire à la stabilité, à la sécurité et à la prospérité du Soudan et de son peuple. Nous réaffirmons l'importance de respecter le cessez-le-feu actuel et de protéger les civils et les missions diplomatiques. Des couloirs humanitaires doivent être établis pour permettre aux acteurs humanitaires de mener à bien leur travail et pour faciliter les opérations d'évacuation des civils.

Mon pays travaille actuellement aux côtés des partenaires internationaux et régionaux pour maintenir la trêve au Soudan afin de permettre la reprise du dialogue politique entre les parties concernées et d'établir un cessez-le-feu dans l'ensemble du pays. Les efforts de médiation se poursuivent avec l'appui du Ministre saoudien des affaires étrangères, qui poursuit ses pourparlers avec toutes les parties soudanaises, internationales et régionales.

L'Arabie saoudite a répondu aux demandes d'évacuation. En effet, la marine royale saoudienne, soutenue par les différentes branches des forces armées, a entrepris les premières opérations d'évacuation essentielles du Soudan dès le début de la crise. Nous avons évacué des centaines de ressortissants saoudiens et d'autres citoyens d'États frères et amis, y compris des diplomates et des fonctionnaires internationaux. Nous avons subvenu à tous les besoins fondamentaux des ressortissants étrangers en vue de faciliter leur rapatriement. Dans ce contexte, nous saluons les

efforts et la coopération des autorités soudanaises pour faciliter les opérations d'évacuation, ainsi que pour sécuriser les couloirs et faciliter l'évacuation des civils.

La Présidente (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Afrique du Sud.

M^{me} Joyini (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir convoqué la présente séance pour discuter du conflit qui a éclaté au Soudan. Je tiens à remercier le Secrétaire général, l'Ambassadrice Fatima Mohammed, qui s'est exprimée au nom de la présidence de la Commission de l'Union africaine, le Représentant spécial du Secrétaire général, Volker Perthes, et la Sous-secrétaire générale, Joyce Msuya, d'avoir partagé leurs points de vue avec nous.

Cela fait plus de 10 jours que les combats entre les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide ont éclaté. Ces événements sont à l'origine de douleurs et de souffrances indicibles pour le peuple soudanais et les citoyens étrangers qui se sont retrouvés pris au piège de cette situation insoutenable.

L'Afrique du Sud exhorte les parties belligérantes à respecter les appels au cessez-le-feu et à mettre à profit cette période pour créer les conditions propices au dialogue diplomatique en vue de régler leurs différends. Personne ne sortira vainqueur de ce conflit. Le meurtre de plus de 470 personnes, auxquelles s'ajoutent environ 3 500 blessés, doit être condamné par chacune et chacun d'entre nous.

Nous saluons les femmes et les hommes courageux qui poursuivent inlassablement leurs efforts pour évacuer les ressortissants étrangers des zones de conflit vers les pays voisins, où ils sont plus en sécurité. Nous remercions également toutes les organisations et tous les travailleurs humanitaires qui fournissent une aide indispensable sur le terrain, et nous souhaitons adresser nos condoléances aux

familles des personnes qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions. Aussi appelons-nous toutes les parties concernées à garantir le passage sans heurts ni entrave des personnes évacuées vers des lieux sûrs.

Le cessez-le-feu temporaire instauré pour permettre les évacuations apporte un soulagement de courte durée, et la population soudanaise a besoin d'une solution durable aux défis actuels. Il offre aussi un répit, mais il ne garantit pas une paix durable au peuple soudanais, qui subit depuis longtemps les affres des conflits qui ont éclaté à différents moments de la vie de leur nation.

Nous restons déterminés à appuyer le rôle moteur de l'Union africaine et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, ainsi que les efforts déployés par la Ligue des États arabes en faveur de la paix. Nous saluons les efforts consentis par le Secrétaire général et son équipe en collaboration avec les organes régionaux, et nous appelons tous nos partenaires internationaux à les soutenir, ainsi que les dirigeants soudanais, dans la recherche d'une solution politique.

La destruction de biens, le meurtre d'innocents et le mépris des appels lancés par les organisations régionales et la communauté internationale pour faire cesser les combats vont à l'encontre de la vision de l'Union africaine, qui aspire à faire taire les armes sur notre continent. Nous appelons l'ensemble des parties intéressées à s'abstenir de toute action ou déclaration susceptible d'exacerber le conflit. Nous sommes solidaires du peuple soudanais dans sa quête d'une paix durable dans son pays.

La Présidente (*parle en russe*) : Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 20 h 55.